

Pas de paye pas d'enseignement

page A-2

Alfred-Duval d'ici
Réduction
des effectifs
le 30 mai

L'UNION

VICTORIAVILLE ET LES BOIS-FRANCS — 6 AVRIL 1976 — 110e ANNEE — NO 17 — 112 PAGES 30 CENTS



Les Tigres remportent la finale

page A-26

Pas de salaires

Les enseignants manifestent

VICTORIAVILLE (AP) — Les enseignants des Bois-Francis ont manifesté leur impatience vendredi dernier en abandonnant leurs classes le midi et en envahissant le poste de la radio locale vers 14 h. 30. Par la suite, ils se sont rendus à Plessisville afin d'informer

la population. **DEBRAYAGE** Ce sont les enseignants de l'École des Métiers de Plessisville qui ont débrayé les premiers, invitant leurs collègues à se joindre à eux dans l'après-midi. On se souviendra que la cause de cette manifestation était l'absence

des salaires la semaine dernière. Les commissions scolaires de la région considérant que le protocole d'entente qui était intervenu le 18 février était rompu, elles ont décidé de retirer les privilèges obtenus à ce moment-là, dont le remboursement des sommes

versées pour le lock-out.

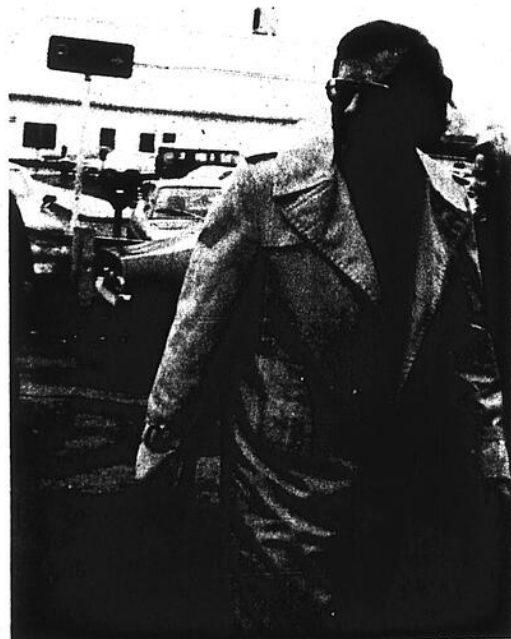
STATION Lors de l'émission sur les ondes de CFDA, les enseignants ont tenté d'expliquer à la population le bien-fondé de leur action. Pendant que quelques-uns expliquaient leur point de vue, plusieurs centaines de leurs confrères attendaient dans les studios et à l'extérieur.

PLESSISVILLE Par la suite, le groupe devait se diriger vers Plessisville pour sensibiliser ce secteur. Les enseignants ont d'abord manifesté sur la rue St-Calixte devant la station de radio qui avait fermé ses portes.

Le groupe s'est rendu aux bureaux administratifs de la commission Jean Rivard. A cet endroit, la tension a atteint son comble et certains affrontements ont été signalés.

Hier lundi, les enseignants des Bois-Francis débrayaient de nouveau dans le cadre d'une journée provinciale.

FERMETURE Face aux débrayages de vendredi dernier et d'hier, la Commission Scolaire Régionale et ses com-



PRESIDENT — Le président des enseignants des Bois-Francis, M. Jean-Denis Lavigne a pris la parole pendant cette émission pour expliquer le point de vue des membres.

missions scolaires membres reaux administratifs. Le tout décidaient de fermer les écoles ainsi que leurs bureaux devant normalement entrer dans l'ordre ce matin.



MANIFESTATION — Les enseignants des Bois-Francis ont manifesté leur mécontentement devant les mesures prises de l'avant par les commissions scolaires la semaine dernière. Plus de cinq

cents d'entre eux se sont rendus à la station de radio locale où ils ont occupé les ondes pendant près de trente minutes.



Les enseignants ont manifesté à Plessisville par la suite.

(Photos A.P.)

PAGE A-2 — L'UNION — MARDI 6 AVRIL 1976

A la S.M. de Victoriaville

Fin de semaine plutôt calme

VICTORIAVILLE (GB) — Un délit de fuite est survenu au cours de la fin de semaine à Victoriaville. Une automobile stationnée en bordure d'une rue secondaire a été lourdement endommagée par un chauffard qui n'a pas pris la peine de constater les dommages.

0-0-0 Une station service du Boulevard Bois-Francis Sud à Victoriaville, a reçu la visite de voleurs en fin de semaine dernière. Le ou les voleurs sont disparus avec une somme d'environ \$100, qui se trouvait dans la caisse enregistreuse.

0-0-0 Enfin, des vandales ont "labouré" la pelouse de la firme Vic Métal, dans le parc industriel de Victoriaville. Les détectives de la Sûreté municipale de Victoriaville enquêtent dans ces trois affaires.



Au Relais, à Arthabaska, cet avis qui défend le camping était plus ou moins de

mise au début de la semaine dernière.

(Photo G.B.)

Sur-taxation scolaire à Arthabaska

Etude des dossiers d'ici 15 jours

VICTORIAVILLE (GB) — Dans notre édition du 2 février dernier, nous attirions l'attention des contribuables de la municipalité d'Arthabaska relativement à la taxe scolaire qu'ils devaient verser à la Commission Scolaire de Victoriaville pour l'année d'imposition 1975-76.

Nous précisons que selon un arrêté en conseil adopté

en juillet 1975, la Commission Scolaire de Victoriaville n'avait pas le droit d'exiger une hausse de taxe supérieure à 10 pour cent sur l'année précédente, à moins que certaines modifications aient été apportées à un immeuble donné ou si le rôle d'évaluation n'avait pas été révisé en profondeur. Et c'était le cas de la municipalité d'Arthabaska.

Avec des exemples précis,

nous avons démontré que plusieurs payeurs de taxes d'Arthabaska devaient déboursier à la Commission Scolaire un montant plus élevé que l'année précédente.

Plaintes

Interrogés à ce sujet, deux porte-parole de la Commission Scolaire de Victoriaville nous avaient laissé entendre à ce moment que les plaintes ou demandes de re-

vision originant des contribuables d'Arthabaska seraient étudiées par les commissaires, lors d'une réunion ultérieure.

Peu de temps avant la tombée du journal hier, nous avons communiqué avec un préposé aux finances à la Commission Scolaire de Victoriaville pour savoir où en étaient rendues les procédures de remboursement ou de crédit aux contribuables

d'Arthabaska.

Nous avons appris que rien n'avait encore été fait concernant les quelque 85 demandes de révision adressées à la Commission Scolaire. Le personnel affecté aux taxes n'avait pas eu le temps de s'arrêter pour réviser les demandes qui leur sont parvenues.

Cette première vérification devait normalement être faite d'ici 15 jours, d'ajouter

le porte-parole de la Commission Scolaire. Une fois analysées, les demandes seront ensuite soumises à l'exécutif, avant de poursuivre l'étape finale devant le conseil des commissaires, qui déterminera si un remboursement sera fait ou non aux plaignants.

Les contribuables d'Arthabaska ne doivent donc pas perdre confiance, un jour leur cas sera étudié.

Mois de mars paisible

PRINCEVILLE (GAB) — Le Service de la police de Princeville n'a eu que deux accidents à couvrir en mars; personne n'a été blessé mais les dommages matériels sont estimés à \$2,550.

D'autre part, les policiers ont ouvert des enquêtes sur un vol dans une automobile, un vol par effraction, et un acte de vandalisme. Quatre cas d'ivresse et un de faux sont également notés sur le rapport rendu public par M. Jacques Rivard, directeur du Service de la police.

M. Rivard souligne que

les licences pour chiens sont à renouveler et que cette licence n'est pas une autorisation de laisser les chiens et, les chiennes... circuler en liberté partout.

Le directeur du Service de la police demande, par ailleurs aux conducteurs de motocyclettes d'observer les règlements de la circulation et d'éviter de faire fonctionner bruyamment leurs véhicules.

Les pompiers

Quant à la Brigade des pompiers, trois sorties ont été faites en mars. Un ga-

rage-remise datant de plusieurs années et considérablement endommagé ainsi que son contenu, est l'un des cas inscrits sur les fiches de M. Clément Béchar, chef des sapeurs; ces derniers se sont aussi rendus à la Plage Paquet où le feu avait pris dans une auto mais qui avait pu être éteint après l'appel aux pompiers.

Ces derniers se sont également rendus à l'usine "Meubles l'Estrie Inc." où un gicleur, brisé par la gelée, faisait fonctionner le système d'alarme relié aux téléphones de la Brigade.

Sur la Transcanadienne

Un mort, un blessé

VICTORIAVILLE (GB) — Une collision entre deux automobiles, survenue vers 19 h. 15 jeudi dernier, à la hauteur de la sortie 142 sur la route Transcanadienne, a coûté la vie à un jeune homme de 27 ans, Jeannot Veilleux, domicilié à Saint-David, comté de Lévis.

Selon les informations ob-

tenues de la Sûreté du Québec, la voiture de la victime aurait fait un "tête-à-queue" avant d'être happée par un deuxième véhicule qui circulait dans la même direction, soit vers Québec.

Le conducteur de la deuxième automobile, M. Jean-

Pierre Trottier, de 1145 rue Plessis, à Saint-Vincent-de-Paul, a subi une fracture à un genou et fut transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Bruno Desrochers de Victoriaville. L'agent St-Germain de la S.Q. a procédé aux constatations d'usage.

Un jeune motocycliste d'Arthabaska, Gaston Provencher, et sa compagne, Lorraine Houle de Saint-Norbert, ont subi diverses blessures dans une collision avec une automobile vers 20 h. 30 vendredi dernier, à l'intersection du Boulevard Bois-Francis Sud et de la rue Belvédère à Arthabaska. Le pilote et sa jeune amie ont dû être transportés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambu-

lanciers de la maison Marcoux et Dion de Victoriaville, pour y recevoir les premiers soins. L'automobile impliquée était conduite par Mme Gisèle Houle du 25 Belvédère à Arthabaska et les constables Lemay et Bergeron de la sûreté municipale de Victoriaville ont exécuté les premières constatations.

(Photo L'Union)



C'est dans cette voiture de fabrication européenne, que Jeannot Veilleux de Saint-David a perdu la vie sur la route 20 la semaine dernière. (Photo L'Union)



Un jeune motocycliste d'Arthabaska, Gaston Provencher, et sa compagne, Lorraine Houle de Saint-Norbert, ont subi diverses blessures dans une collision avec une automobile vers 20 h. 30 vendredi dernier, à l'intersection du Boulevard Bois-Francis Sud et de la rue Belvédère à Arthabaska. Le pilote et sa jeune amie ont dû être transportés à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambu-

lanciers de la maison Marcoux et Dion de Victoriaville, pour y recevoir les premiers soins. L'automobile impliquée était conduite par Mme Gisèle Houle du 25 Belvédère à Arthabaska et les constables Lemay et Bergeron de la sûreté municipale de Victoriaville ont exécuté les premières constatations.

(Photo L'Union)

SPECIALS D'AVRIL



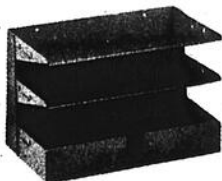
Étiquettes gommées pour chemises à dossiers No 250.

Étiquettes unies, en rouleau de 250 étiquettes dans une boîte préparée pour cet usage.

Prix suggéré: \$1.20 ch.

SPECIAL \$00.60 ch.

Couleurs assorties.



Paniers à lettres Oxford.

2 étages légal — Prix suggéré: \$10.95 **SPECIAL: \$7.75**

3 étages légal — Prix suggéré: \$15.55 **\$10.89**

Couleurs: noir ou gris

JACQUES



BERGERON L'ÉC

296 NOTRE-DAME EST, VICTORIAVILLE, QUE.
TEL.: (819) 752-4505 / TOUT POUR LE BUREAU

Fondé en 1866. L'Union des Cantons de l'est est publié et imprimé par L'imprimerie d'Arthabaska Inc., 370 rue Girouard, Arthabaska, Qué. G6P 6S8. B19 357 2065

Éditeur:

Roger Lussier
Rédacteur en chef:
 Marcel Duchesneau

Rédacteurs:

Pierre Mailhot
 Gilles Besmarguin
 André Pégau

Collaborateurs:

Alcide Fleury, Arthabaska
 Georges Richard, Prémoville
 Antonio Paille, Manseau
 M. Anne Girouard, St-Amand
 Yvan Froyens, Ber. Astouet

Caricaturiste:

Pierre Turpin

Publicitaires:

Michel Gagnon
 Réal Pellerin
 André Arsenault

Tirage:

Jacques Gagnon

Mise en page:

Gaston Fleury

Montage:

Michel Houde
 Robert Courbois
 Grégoire Gauthier
 Réal Houde

Composition:

Lise Carignan
 Monique Boisvert

Correction:

Béatrice Gauthier

Chambre noire:

Rene Houde

Presse:

Clement Lambert

Comptabilité:

Serge Isahel
 Jacques Plourde
 Lucie Gauthier
 Louise Beauchemin

Représentant à Montréal:

Jean Laurin et Ass.
 1411 Crescent
 Ch. 406
 514 845 6243

Prix des abonnements:

Camelots
 Victoriaville
 Arthabaska
 Prémoville
 Warwick
 Plessisville
 Daveluyville
 Laurierville
 Kingsley Falls
 St-Albert
 Ham Nord
 (30 sous le numéro
 ou \$15 00 par année)

Poste:

Canada
 6 mois \$ 7 00
 12 mois \$12 50

Autres endroits:

que le Canada
 6 mois \$11 00
 12 mois \$20 00

Aux endroits desservis par:

camelots, il n'y a pas
 d'abonnement par la poste

Autorisation postale:

Le ministère des Postes à
 Ottawa, a autorisé l'affran-
 chissement en numéraire et
 l'envoi comme objet de
 deuxième classe de la
 présente publication

Courrier de la deuxième

classe Enregistrement
 numéro 1137

Droits de reproduction:

Tous droits réservés sur
 la reproduction des annon-
 ces ou des nouvelles de
 notre journal

Dépôt légal:

Bibliothèque Nationale
 du Québec

éditorial

Ca va mal!

Nous mentionnons il y a quelque temps que les négociations dans les secteurs public et para-public s'envenimaient de plus en plus. Nous n'avions pas tort; les dernières semaines, et en particulier les derniers jours, nous ont donné raison.

En ce qui a trait au domaine de l'enseignement, le geste tout au moins surprenant des commissaires de la région, de revenir sur leur décision première et de retenir des enseignants les journées qu'ils avaient accepté de payer pour le "lock-out" du début de février dernier, a eu pour effet de mettre le feu aux poudres.

Nous trouvons, pour notre part, inadmissible que les commissaires reviennent sur une décision prise après mûre réflexion, décision qui avait eu pour effet de ramener un calme relatif dans nos écoles. Rappelons que l'entente signée entre les deux parties en février dernier stipulait que les Commissions Scolaires acceptaient de procéder à la réouverture des écoles, en retour d'une acceptation des enseignants des Bois-Francs de donner des cours d'une façon normale et dans un climat de paix, cessant tout moyen de pression, sauf ceux permis par le Code du Travail dans le cadre d'une action générale provinciale.

Or, ayant suivi de près le conflit, nous ne croyons pas que les enseignants aient brisé l'entente, exception faite de vendredi dernier, après que les Commissions Scolaires aient retenu leur chèque de paye. Comme tous les parents des élèves fréquentant les différentes écoles de la région, nous sommes "fatigués" de voir se succéder les journées de débrayage des enseignants. Cependant, les deux journées de débrayage hebdomadaires sont des moyens de pression dans le cadre d'une action générale provinciale, donc acceptées par les commissaires lors de la signature de l'entente. C'est donc là de leur part un volte-face dangereux et inadmissible. Est-ce que la manie de la "girouette" que nous connaissons dans notre région (pensons aux élections municipales) est contagieuse?

D'autre part, les enseignants n'avaient pas de raisons valables de débrayer vendredi après-midi, et ce, même si les commissaires avaient retenu leur chèque de paye. Ils possèdent les moyens légaux nécessaires pour exiger leur dû.

Face à tous ces événements, de nombreux élèves ont décidé d'aller immédiatement sur le marché du travail, étant assurés de rater leur année scolaire. Chaque jour,

le nombre de ces chômeurs temporaires grandit considérablement.

Devant cette alarmante situation, nous ne voyons que peu de solutions. La première serait de fermer les écoles jusqu'en septembre prochain. Celle-ci est à rejeter, car ce sont uniquement nos enfants qui en feraient les frais.

La seconde solution consisterait à un mouvement de masse de tous les parents, appuyer des organismes de pressions, pour forcer les parties en cause à négocier "loyalement". Les comités d'écoles et les comités de parents devraient prendre l'initiative d'organiser un tel mouvement de masse. Nous croyons pour notre part que cette solution serait la plus avantageuse pour tous, et possiblement la plus efficace.

Advenant que ces pressions n'aboutissent à aucun déblocage des négociations, il ne resterait plus qu'une solution: une loi spéciale. Souhaitons ne pas en arriver là!

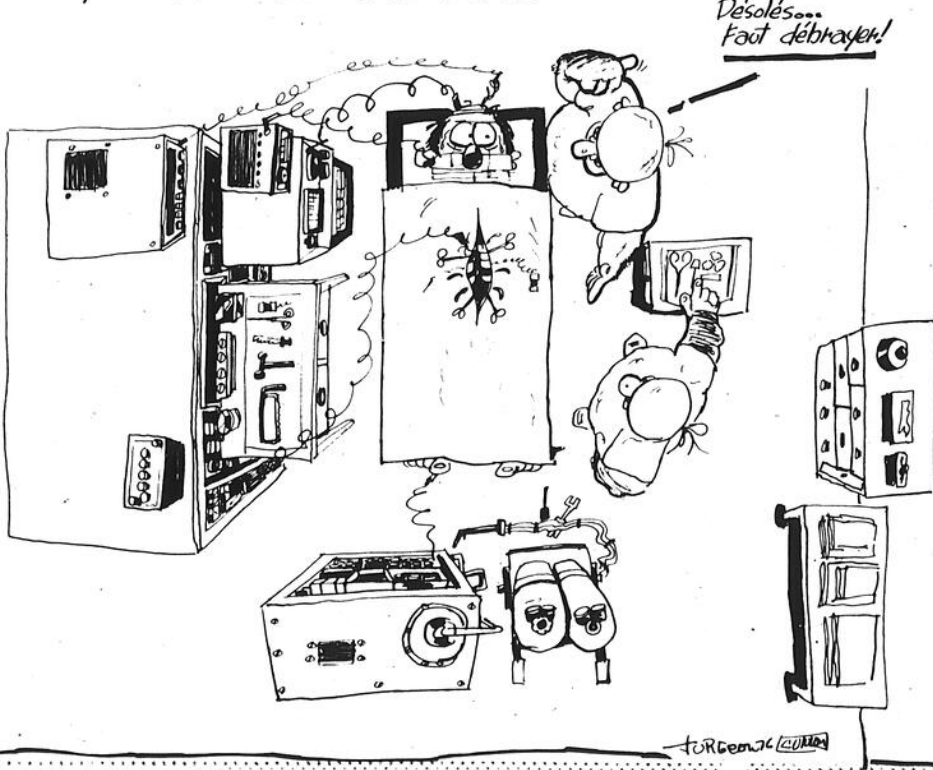
En ce qui concerne le secteur hospitalier, la situation est encore plus grave. La majorité des hôpitaux se voient forcer de réduire le nombre de lits disponibles, ne gardant que les cas d'urgence, face aux pressions et aux débrayages inconsiderés des syndiqués. Ces derniers (la minorité espérons-le) ont semblé à quelques reprises faire fi de la santé et de la vie de ceux dont ils ont le devoir de soigner. Il en est de même dans les centres hospitaliers et les centres d'accueil où vos vieillards sont à la merci des enfantillages de certains syndiqués.

Bref, ça va de plus en plus mal dans les secteurs public et parapublic et seule la mise sur pied d'une table de négociations permanente pourra, à l'avenir, éviter une telle situation. Entretemps, il faut que le conflit actuel se règle le plus tôt, avant que tout tourne en pagaille. La guerre des nerfs, c'est beau, mais ça ne fait qu'un temps...

On sait par ailleurs que le Premier Ministre Bourassa a déclaré en fin de semaine dernière qu'il interviendrait dès cette semaine pour "sauver l'année scolaire", à moins d'un déblocage à la table de négociations du secteur de l'enseignement, sans préciser toutefois si cette intervention prendrait la forme d'une loi spéciale ou de tout autre moyen. Une chose est certaine, il est grand temps que le Gouvernement s'en mêle.

Marcel Duchesneau

Debrayage à l'Hotel Dieu d'Arthabaska?!?



opinions

N.D.L.R. — Seules les lettres à l'éditeur, signées, et d'une longueur maximum de deux pages écrites à la main, paraîtront comme "Opinions libres". Faites parvenir vos lettres à l'adresse suivante: Journal L'Union, 370 rue Girouard, Arthabaska, P. Qué.

Demain l'euthanasie?

L'idée est dans l'air. Et ce n'est pas d'hier que presse, magazines, radio, mass média, mènent une campagne en faveur de la "mort douce et sans souffrance": l'EUTHANASIE - mort administrée par un médecin.

Aux E.-U., "The Humanist", en 1974, publiait un manifeste signé de 40 personnalités éminentes, dont trois prix Nobel: les professeurs Jacques Monod, Georges Thomson et Linus Pauling. Un manifeste qui, passant outre aux "tabous traditionnels", déclarait qu'il était "immoral de tolérer, accepter ou imposer la souffrance". On y affirmait: "L'acceptation de diverses formes d'euthanasie nous semble dictée par un respect approprié du droit de vivre et de mourir dignement". En bref, 40 scientifiques donnaient le feu vert pour l'euthanasie.

L'Angleterre, la France, par certains de leurs mass média, parlent dans le même sens. MAIS NI les assemblées européennes, NI les campagnes de presse, mass média, NI les sondages d'opinions, NE SONT CRITERES

(suite à la page 6)

GEDEON GRENIER INC.



proVigain

LA HACHE A GEDEON

BOEUF FRAIS HACHE

46¢
LB

BIFTECK DE RONDE

Tranche complète
Marque rouge

1.09
lb

MARGARINE

Molle
Lactantia
Contenant en plastique
1 livre

59¢

COKE
DE COCA COLA

24¢

Familial 26 onces

SUCRE BLANC

St-Lawrence
Sac 10 lbs

2.39

MIR

Savon liquide pour la vaisselle
24 onces

2 pour **94**¢

PATATES DE TABLE

Nouveau-Brunswick
No 1
Sac 50 lbs

4.19

ORANGES SUNKIST

Californie
Navel
Grosneur 163

2 DOUZ. **89**¢

par Jean-Guy Morissette
LOCATAIRES

A la veille du mois de mai, c'est de nouveau la course aux logements. Pour plusieurs familles, il y a un délai jusqu'au 1er juillet.

A Victoriaville-Arthabaska, la situation est alarmante. Les loyers sont rares, très rares, et les prix sont élevés, très élevés.

A la Banque de logement, au C.R.I.S., les téléphones se succèdent: avez-vous des loyers?

Plusieurs familles cherchent un logement depuis des mois. Les annonces classées du journal ont été inventoriées dans le détail.

Considérée longtemps comme un problème individuel, la situation du logement est devenue, au Québec, un large problème collectif.

Perpétuel insécure, le travailleur québécois est ballotté d'année en année d'un logement à l'autre, à la recherche de ses droits les plus élémentaires: avoir un toit où se loger.

Faut-il se rendre à l'évidence que le logement, dans la société capitaliste de 1976, est encore une marchandise de commerce et de spéculation, et non pas un besoin essentiel?

RENOVATION URBAINE

Avec les travaux de rénovation urbaine touchant la rue DeBigarré à Victoriaville, plusieurs logements ont été démolis.

Et il ne semble pas que d'autres logements aient été construits pour remplacer ceux qu'on a perdus. Bien sûr, certains entrepreneurs ont mis sur le marché une certaine catégorie de logements. Mais quels logements?

Il semble bien que ces nouveaux logements aient été conçus bien plus pour faire de l'argent que pour répondre aux besoins spécifiques des familles de travailleurs.

Des logements 3 pièces et demie avec du tapis mur à mur, tapisserie de luxe, etc... se louent à des prix inaccessibles aux familles.

Des couples-sans-enfants-et-à-deux-bons-salaires peuvent toujours se permettre de louer des logements à \$150, par mois. Mais les familles moyennes à revenus modestes ont bien plus besoin d'un logement sobre à la mesure de leur maigre bourse, qu'un appartement de luxe.

DES SOLUTIONS

Comme solution au problème du logement, traditionnellement il y en avait deux: changer de loyer en espérant trouver mieux et pas plus cher, ou se construire un petit bungalow.

La première solution traditionnelle, faire la ronde des loyers, est devenu à toute fin pratique inutile. En ces temps d'inflation, tous les loyers sont chers, surtout ceux qui changent de main régulièrement. Donc, inutile de chercher ailleurs la solution miracle: il y a de moins en moins de logements, et ils sont de plus en plus chers.

Quant à l'autre solution, se construire, elle est devenue impossible à la majorité des locataires. D'une part, les revenus des travailleurs, grugés par l'inflation sont trop bas pour espérer devenir un propriétaire individuel; et d'autre part, les coûts prohibitifs de la construction domiciliaire, les taux d'intérêts et le coût des services publics, ont rendu illusoire le rêve des petits travailleurs d'avoir une petite maison bien à eux.

CO-PROPRIETAIRES

Pourtant, à toute fin pratique, le locataire possède un pouvoir économique suffisant pour s'émanciper de l'insécurité du jamais-chez-soi.

En effet, en payant le coût du loyer à son propriétaire, le locataire paie non seulement le prix de la maison et des services municipaux, mais le profit du propriétaire et les autres frais indirects.

Ces sommes pourraient être consacrées à l'acquisition d'une propriété collective. En effet, si le locataire québécois ne peut devenir un petit propriétaire traditionnel, pourquoi ne peut-il pas devenir co-propriétaire de son logement?

Ainsi, un groupe de locataires peuvent former une coopérative d'habitation, négocier des ententes gouvernementales en matière de subsides, construire une unité d'habitation où chaque famille est propriétaire de son logement.

A côté de solutions publiques comme les HLM, il peut y avoir des solutions coopératives pour sortir le locataire de son isolement et de son individualisme et lui permettre d'accéder à une autre forme de propriété que celle présentée traditionnellement comme modèle.

De ce point de vue, il appartient certainement aux responsables municipaux de se pencher sur le problème du logement dans leur ville, surtout quand ce problème est d'une urgence criante.

Là-dessus, le CRIS serait prêt à apporter sa collaboration pour regrouper les locataires intéressés et fournir leur contribution pour trouver une solution à ce problème social. On l'a fait dans d'autres domaines, comme l'alimentation, pourquoi pas dans le logement.

DE LA VERITE.

Quelle est la vraie nature de l'EUTHANASIE? Acte de charité, suicide ou meurtre? Qu'en dit l'Eglise Catholique, qui, Elle, est la colonne de la VERITE?

Pie XII: le 29 octobre 1951: "Tout être humain a droit à la vie qu'il reçoit de Dieu. De là, aucun être humain, aucune science médicale, sociale, économique ou morale, ne peut disposer directement et délibérément d'une vie humaine..."

"L'homme n'est pas le maître de la vie, mais il est l'usufruitier d'une vie reçue de Dieu..."

Vatican II: L'Eglise dans le monde, no. 27: "Tout ce qui s'oppose à la vie: homicide, génocide, avortement, euthanasie, suicide délibéré... toutes ces pratiques sont infâmes..."

Les mêmes normes du bien et du mal s'appliquent à l'EUTHANASIE comme à l'avortement et à l'infanticide. Sans le consentement du malade, l'euthanasie est un HOMICIDE, son consentement en fait un SUICIDE. Ce qui est moralement un crime ne saurait, sous aucun prétexte, devenir légal.

"Le caractère sacré de la vie interdit au médecin de tuer, et lui fait un devoir d'employer toutes les ressources de son art pour lutter contre la mort. Cependant, il ne l'oblige pas à utiliser toutes les techniques de survie, à l'effet d'imposer une réanimation végétative". Cardinal Villot aux Associations Médicales Catholiques.

La tradition chrétienne est ferme, claire et constante. Une vie humaine n'appartient pas aux autres, pas même aux parents qui l'ont conçue, ni à l'Etat. Elle ne s'appartient pas à elle-même. Elle appartient à Dieu.

Paul VI, 18 septembre 75, au 3e congrès mondial de médecine psychosomatique: "Concernant la valeur de chaque personne humaine, nous voudrions vous rappeler qu'il appartient au médecin d'être toujours au service de la vie et de l'assister jusqu'à son achèvement sans jamais accepter l'euthanasie, ni renoncer à son devoir si humain de l'aider à terminer avec dignité son cours terrestre..."

Explicitant le commandement du Sinai: "Tu ne tueras pas", l'Eglise affirme que l'euthanasie est essentiellement un meurtre.

Ce rappel de doctrine est loin d'être superflu alors que nos consciences sont obnubilées par le "matraquage" systématique de l'opinion publique.

Le congrès de l'Ordre National des Médecins, en France, réuni les 6 et 7 décembre 1975, a pris une position très nette contre l'euthanasie. "Quelles que soient l'influence du droit et parfois sa prééminence sur la morale. Nous, Médecins, devons préserver dans les faits et dans l'esprit le RESPECT DE LA VIE et de la PERSONNE HUMAINE".

Courageuse attitude! La légalisation de l'euthanasie, de ce fait, n'est peut-être pas pour demain.

Antoinette Lemire, pour le CIC

En parlant de tout et de rien

L'Union des Cantons de l'Est
370, rue Girouard,
Arthabaska.

J'écoute souvent la chanson de Robert Charlebois "Entre deux joints" et j'ai essayé d'y ajouter quelques mots ou réflexions. Voici ce que cela donne.

Tout ça a commencé sur les plaines d'Abraham. La chicane a pogné, t'as mangé ta volée. Je crois ça a commencé le jour où le blanc est venu voler le pays qui appartient aux Indiens.

Mais, depuis ces temps-là, t'a pas beaucoup changé (plus ça change, plus c'est pareil). Je te trouve ben magané, pis encore ben pogné. La majorité des gens aiment l'être.

Entre deux joints, on pourrait aussi dire entre deux bières, deux verres de boisson ou deux relations sexuelles, car les gens du Québec sont des suiveux, (tout le monde le fait, fait le donc), (on est six millions, faut se parler). Parfois, on serait peut-être mieux d'être quatre millions, mais de vraiment se parler au lieu de s'envier. Exemple: les commerçants du centre-ville envient les commerçants du Carrefour des Bois-Francs. Il vaudrait mieux s'unir au lieu de se diviser.

Ta soeur est aux Etats.
Ton frère est au Mexique.
Y font de l'argent là-bas.
Pendant que tu chômes icitte.
(Le Québec est renommé pour la renommée des chômeurs).

"T'es né pour un petit pain". C'est ce que ton père t'a dit. Ici au Québec, il y a plus de théologiens qui interprètent les bibles (Baptistes, Mormons, Témoins de qui vous savez, Grands charismatiques, etc.). Ces gens sont plus renseignés que le Pape lui-même, qui est supposé être un Chef spirituel.

Ici au Québec, les femmes aiment se faire baiser, ensuite nous avons des experts avorteurs qui leur envoient le poids qu'elles ont de trop dans le ventre. Certains devraient éteindre le feu où vous savez.

"T'as pas besoin de crier, t'as juste à te tenir debout, ça sert à rien de brailer, mais il faut que tu ailles jusqu'au bout". Depuis cent ans, les gens qui auraient pu aller jusqu'au bout ont trouvé des citoyens pour les em-

(suite à la page 10)

agenda

MARDI, LE 6 AVRIL

***Souper-gagé des membres Lions, à 18 heures, au Motel Colibri.

***Concert donné par les étudiants en musique de Drummondville, à l'auditorium de la Polyvalente de Victoriaville, à compter de 20 heures.

***Assemblée générale mensuelle des membres Elans de Victoriaville, à 20 heures, au local du club situé au 14 rue Manic, Victoriaville.

MERCREDI, LE 7 AVRIL

***Exposition des membres des Métiers d'Art des Bois-Francs, au complexe Desjardins de Montréal. Les membres passeront également à l'émission "Les Coqueluches".

***Réunion d'information sur le fonctionnement de l'Agriplan, à compter de 13 h. 30, au Motel Colibri. Tous les agriculteurs de la région sont cordialement invités.

***Visite industrielle à Béril Limitée de Drummondville par les membres du Club d'Administration Industrielle des Bois-Francs à 14 heures.

***Réunion du Club de Presse Louis Francoeur au Motel Boifran d'Arthabaska à compter de 16 h. 15.

***Assemblée mensuelle de la Société d'Horticulture des Bois-Francs, à 20 heures, au sous-sol de l'église St-Gabriel. M. J.-J. Bergeron sera le conférencier invité.

***Spectacle de Pauline Julien au Grand Auditorium du Cégep de Victoriaville, à compter de 20 h. 30. Le grand public est invité et des billets seront disponibles à la porte.

VENDREDI, LE 9 AVRIL

***Colloque régional du tourisme qui se déroulera au Sapin Bleu, 217 rue Thibault, Cap-de-la-Madeleine, organisé par le comité touristique du CRD-04. Le tout débutera à 8 h. 30 du matin.

***Tournoi provincial de hockey de la Sûreté du Québec au Pavillon Jean Béliveau, à compter de 18 heures. Le tournoi prendra fin le dimanche, après-midi, par la présentation de la grande finale vers les 15 heures.

SAMEDI, LE 10 AVRIL

***Dernier samedi d'inscriptions pour les jeunes au baseball. Pour Victoriaville, le Centre des Loisirs et pour Arthabaska, l'Hôtel de Ville. Les inscriptions de 9 heures à 12 heures.

***Match amical de curling entre les membres du Club de Presse Louis Francoeur, au Club de Curling Laurier à 15 h. 30. Un souper suivra.

***Concert de Pâques en l'église St-Médard de Warwick, à compter de 20 h. 30.

***Remise de trophées de la ligue du jeudi en la salle de l'aréna de Warwick à compter de 22 heures.

DIMANCHE, LE 11 AVRIL

***Déjeuner des Chevaliers de Colomb d'Arthabaska au local de Ham-Nord. M. Roger Lussier, de L'Union traitera de son récent séjour à Cuba.

***Concours d'Art Oratoire Optimiste 1976, à compter de 20 heures, à l'auditorium du Collège Clarétain. Le thème de cette année est "Que nous promet l'avenir?". L'entrée est gratuite.

***Bingo au jambon qui se déroulera à la salle paroissiale de la municipalité de Tingwick à compter de 20 heures. Cette soirée est organisée par les Filles d'Isabelle de cette municipalité.

***Soirée de chants organisée par les Filles d'Isabelle, cercle Sainte-Victoire de Victoriaville en l'église Sainte-Victoire. M. Aimé Major animera cette soirée chantante. La soirée commence à 20 h. 30.

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska réduit ses effectifs de 30 pour cent

ARTHABASKA (GB) — Depuis dimanche matin, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska fonctionne au ralenti à la suite de la mise en application de mesures prises par le Conseil d'administration, lors d'une assemblée spéciale vendredi dernier.

Cette ligne de conduite adoptée par le Conseil d'administration appuie la position de la directrice générale, Soeur Claire Perreault, qui laissait entendre, dans une circulaire affichée la semaine dernière, que le personnel de l'institution hospitalière serait réduit pour faire face à toute éventualité, voire la possibilité d'une grève de 21 jours.

On sait que les employés de l'hôpital d'Arthabaska ont le droit de grève depuis

dimanche matin et c'est à la suite de cet avis que les autorités en place ont pris les dispositions pour l'évacuation des malades, pour en arriver à un taux d'occupation d'environ 70 pour cent. Les malades ainsi déplacés retourneraient dans leur foyer jusqu'à ce que le conflit soit réglé.

Selon la directrice générale, il est souvent difficile d'atteindre ce pourcentage si on considère que peu de temps avant d'en arriver à la décision prise de réduire l'occupation, 96 pour cent des lits étaient occupés. La moyenne annuelle est de 83 pour cent.

Services essentiels

Même si les employés de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska n'ont pas voté en faveur de la grève qui aurait pu sur-

venir dimanche matin, ces derniers ont dit "non" aux recommandations du commissaire aux services essentiels. Pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, le commissaire recommandait que 42 pour cent des employés généraux et 80 pour cent des infirmières seraient appelés à prendre la relève, advenant une grève.

"Ces chiffres sont loin d'être ceux publiés dans un quotidien régional la semaine dernière," de préciser Soeur Claire Perreault. "Advenant le non-respect des services essentiels, le Conseil d'administration pourrait procéder à une réduction des services (lock-out partiel)", d'ajouter la directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Unité fermée

Depuis hier matin, une unité est complètement fermée à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et le personnel a été déplacé ailleurs dans l'institution. Le pourcentage d'occupation chez les adultes était passé à 70,6 pour cent et à 38 pour cent en pédiatrie.

Par ailleurs, la totalité des effectifs était au poste hier matin. Seuls les employés malades, absents de leur travail, n'ont pas été remplacés comme en temps normal.

Syndicat

Lors d'une entrevue avec un permanent de la C.S.N. hier matin, ce dernier nous laissait savoir qu'une assemblée des employés géné-

raux de l'hôpital devait avoir lieu lundi soir, pour prendre le vote de grève et discuter de mesures advenant un lock-out partiel.

D'autre part, l'Alliance des Infirmières doit se réunir ce soir à la salle Cristal d'Arthabaska pour discuter des mêmes problèmes. Selon M. Pierre Genest de la C.S.N., lors de ces deux assemblées, il sera également question d'un débrayage possible commandé par le Front Commun.

ATTENTION,

SI VOUS ETES SEUL/E

Ne soyez pas découragé(e)

Je vous suggère de lire attentivement

le message en page B-13

Lic. 50511

ACTIONS / OBLIGATIONS / FONDS MUTUELS



RONALD CLOUTIER

625 Est. Boul. Industriel
Tél.: 752-6004 Résidence: 758-8579

Certificats de placement garantis 10 1/2 % - 5 ans

TASSÉ & ASSOCIÉS, Ltée
Courtiers et Agents de Change

360 rue Saint-Jacques, Montréal 126 - Tél.: 288-9111 Succursales: Trois-Rivières et Québec

VILLE de
BOUCHERVILLE

10 1/2 %

1er avril 1982

Nouvelles de St-Adrien

SAINT-ADRIEN (Mme R. G.) — Un bel et ultime hommage a été rendu le 29 mars dernier à la douce mémoire de M. Armand Champoux, époux de Aline Tessier, décédé le 25 mars au Centre Hospitalier Universitaire de Sherbrooke.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, deux enfants: M. Mme Normand Bellerose (Armande) de Montréal et M. et Mme Jean-Guy Champoux de Granby. Il laisse également ses quatre petits-enfants, à savoir Mario et Claude Bellerose de Montréal et Yves et Joséé Champoux de Granby.

Il laisse aussi ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Mme Ernest Champoux, M. Mme Edmond Champoux, M. Mme Albert Champoux, tous de Cowansville, M. Mme Adrien Champoux de Victoriaville, M. Mme Arthur Cloutier (Léonie) de Ganby, Soeur Eugénie Champoux des Soeurs Grises de Saint-Hyacinthe, Mme veuve Patrice Lemire de Sherbrooke, M. Mme Sylvio Tessier de Sherbrooke également et M. Gérard Tessier de

Cowansville, ainsi que plusieurs parents et de nombreux amis.

M. Champoux faisait partie de la Ligue du Sacré-Coeur et était membre du Club de l'Age d'Or de la municipalité.

Aux familles éplorées par ce deuil, nous offrons nos plus sincères condoléances.

Les champions

Par ailleurs, félicitations aux Etoiles de Saint-Adrien qui ont remporté le championnat de la ligue Indépendante pour la saison 1975-76.

PROPRIÉTAIRES DE PETITE VOITURE



Suite à la récente fermeture d'un garage de voitures importées, **Laurier Toyota** vous invite à faire faire l'entretien de votre voiture chez nous. Jean-Marc Rivard, mécanicien de 5 ans d'expérience, travaille maintenant pour nous.



Musique partout avec vous
Camion - Auto
Bateau - etc.

Nouveau

RADIO AM-FM MINI CASSETTES



Modèle 1DC 3234

Ideal pour Ford
Chrysler - GM
1970 à 1976

100% GARANTI

PRIX SPECIAL

AR AUTOMATIC RADIO

OFFRE SPECIALE
STEREO MINI CASSETTES

CSA 9985 A



VENTE SERVICE INSTALLATION

de radios ou stéréos d'auto

BOIS-FRANCS ELECTRONIQUE!

Le service est la base de notre commerce

557 Boul. Bois-Francs Sud - Arthabaska - 357-2208



André Cloutier
votre conseiller

Soréna
357-8831

9 au 15 août

L'Aoubitude: thème de l'expo

VICTORIAVILLE (AP) — "L'Aoutbitude", tel sera le thème de la 99e Exposition Régionale de Victoriaville qui se tiendra du 9 au 15 août prochain.

Rappelons qu'en 1975, quelques 82,768 personnes ont visité l'Exposition Régionale de Victoriaville, dont 14,938 le jeudi, pour une augmentation de près de 7,000 personnes avec 1974.

Succès

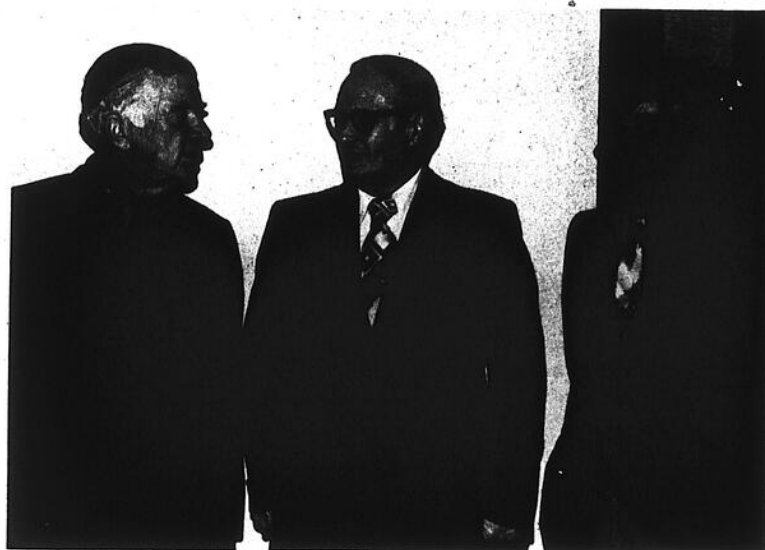
Qu'il suffise de rappeler, pour souligner tout l'attrait exercé par l'Exposition Régionale, que plus de 230 exposants y ont participé en 1975 dont:

- 32 dans la catégorie Holstein;
- 26 dans la catégorie Ayrshire;
- 6 dans la catégorie des Hereford;
- 6 dans les produits laitiers;
- 6 dans les produits de l'étable;

- 4 dans le miel;
- 22 dans les fleurs;
- 28 en horticulture;
- 48 dans l'artisanat;
- et 52 dans les secteurs industriel et commercial.

Activités

Cette année encore, les dirigeants de l'Exposition, dont le président est M. J. Arsène Tourigny, entendent offrir à la population un programme d'activités susceptibles d'in-



AOÛBITUDE — L'Exposition de Victoriaville se tiendra cette année du 9 au 15 août sous le thème "L'Aoubitude". Il s'agira de la 99ième et les responsa-

bles espèrent de grands succès. Dans l'ordre, MM. Gérard Drouin, sec. géant, Arsène Tourigny, président et Bruno Fournier, vice-président. (Photo A.P.)

téresser autant les parents que les enfants. Soulignons seulement que les démarches visant à favoriser, comme l'an dernier, la participation des enfants des terrains de jeux de tout le centre du Québec sont en cours et que les résultats obtenus à date sont plus que satisfaisants.

Rappelons enfin que l'objectif de participation de l'Aoubitude a été fixé à 90,000 visiteurs.

Changements au terrain de l'expo

VICTORIAVILLE (AP) — La Société d'Agriculture du District d'Arthabaska, suite à une entente intervenue avec la Ville de Victoriaville, procédera à un réaménagement mineur du terrain de l'Exposition dans sa partie sud-ouest (proximité du boul. Jutras).

Pour ce faire, une parcelle de terrain d'une superficie de 7000 pieds carrés a été cédée à la Ville de Victoriaville, pour utilisation commerciale, en retour d'un espace similaire incluant l'actuelle rue Buteau.

Cet échange de terrains ainsi qu'un heureux dénouement des démarches actuellement en cours pour agrandir le terrain de l'Exposition devraient permettre à la Société d'Agriculture de développer davantage le secteur industriel lors de la 99e Exposition Régionale.

Rappelons que cette 99e Exposition Régionale de Victoriaville se tiendra du 9 au 15 août prochain sous le thème "L'Aoutbitude" et que l'objectif de participation a été fixé à 90,000 milles visiteurs.

Place Luxor

VICTORIAVILLE (GB) — Les travaux de rénovation à l'ancien magasin Steinberg dans le centre-ville de Victoriaville vont bon train pour l'ouverture de Place Luxor, prévue pour le premier juin prochain.

Parmi les nouveaux commerces qui s'établiront dans ce mini centre d'achats, on remarque le magasin de chaussures Gyzelle, la boutique de laine Au Rouet, les opticiens Henri-Paul Labbé et Fils, le courtier d'assurance Guy Blanchet et un magasin de vêtements de base, Boutique Vénus.

Subvention à Arthabaska

ARTHABASKA (MD) — Le député libéral du comté d'Arthabaska à l'Assemblée nationale du Québec, M. J.-Gilles Massé, annonce que le ministre des Affaires municipales et de l'Environnement, le Dr Victor C. Goldbloom, mettra à la disposition de la ville d'Arthabaska une subvention de \$25,300.

M. Massé fait savoir que

cette subvention sera payée en un seul versement et ce dernier sera effectué au cours du présent exercice fiscal.

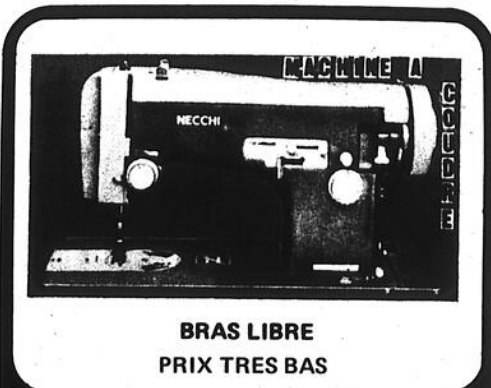
Le député d'Arthabaska a précisé que cette aide financière du ministre des Affaires municipales et de l'Environnement allégera d'autant le fardeau fiscal des contribuables de cette municipalité.

RAYMOND NAPPERT
pailleur

Plaza Victoriaville
105 Notre-Dame Est
Victoriaville
752-2463

Carrefour
des Bois-Francs
475 Boul. Jutras Est
Victoriaville
758-0637

Un pailleur
Deux horlogers
à votre service



BRAS LIBRE
PRIX TRES BAS

Centre de couture "Necchi"

132 Boul. Bois-Francs Sud - Victoriaville
Tél.: 752-7791

J.N.O.

Invitation,



Venez prendre un
bon café crème ou une liqueur
à la bonne cuisine

Gratuitement, de

CONTINENTAL

DECOUPEZ ET APORTEZ-LE AVEC VOUS

Recherchez-vous un endroit pour payer votre compte de téléphone et ce, sans aucun frais?
Rendez-vous au bas de l'escalier mobile, une charmante comme vous attend et si vous apportez le coupon ci-haut il vous vaut 1 café gratuit.

Hotel Motel Huron



En vedette
du 8 au 11 avril '76 incl.

L'ORCHESTRE DE
**NANETTE
WORKMAN**



N.B. du 15 au 18 avril '76 Un autre orchestre réputé

"CLUB INDIEN"

RECEPTIONS DE TOUS GENRES
230 BL BOIS-FRANCS S
752-4581

Indiscrétions

L'affaire de La Bulle' reviendra devant les tribunaux le 21 avril prochain. Maintenant que l'hiver est terminé, peut-être verrons-nous un règlement dans cette affaire.

0-0-0

L'éditeur de L'Union, M. Roger Lussier, songe sérieusement à s'exiler en Afrique pour une période d'au moins 6 mois.

0-0-0

Le chalet du Club de Golf de Victoriaville ouvrira ses portes le 19 avril prochain, soit le lundi de Pâques.

0-0-0

Les deux gardiens de buts des Essoufflés, de retour d'un voyage en Hollande, en ont vu de toutes les couleurs lors de leur séjour en Europe. Des photos font foi de grosses choses manipulées.

0-0-0

Après plusieurs mois d'attente, il est fort possible que les deux cinémas du Carrefour des Bois-Francis ouvrent leurs portes la semaine prochaine.

0-0-0

L'équipe de fast-ball Les Généraux de Warwick a débuté son entraînement en vue de la prochaine saison. Certains joueurs sont "rouillés". Parlez-en à "Lucky".

0-0-0

Un gérant de banque et un marchand du centre-ville ont tenté dernièrement de lancer un journaliste de L'Union sur une mauvaise piste. Attention messieurs, ce petit jeu peut être dangereux.

0-0-0

A peine trois mois avant la tenue du prestigieux tournoi de golf Béliveau-Perreault, les responsables demeurent muets sur les événements qui entourent cette classique. M. Boucher, l'organisation du tournoi Marotte a déjà rencontré les journalistes pour les mettre au courant de la date et différents points entourant l'événement. A quand votre tour?

0-0-0

Les membres du Club de Golf de Victoriaville devront subir une augmentation d'environ 10 pour cent sur leur abonnement annuel en 1976. Une hausse tout à fait raisonnable.

0-0-0

Il appert qu'un nouveau club de hockey "Old Timers" est né à Victoriaville et qu'il est bien décidé à faire une dure lutte aux "Essoufflés". Ces derniers auraient d'ailleurs refusé un match revanche demandé par le nouveau club...

0-0-0

Une histoire qui circule: "Avant d'être syndiqué j'avais un patron, maintenant que je suis syndiqué, j'ai deux patrons".

0-0-0

Du 19 au 25 avril, ce sera la Semaine des Secrétaires. Pensez-y immédiatement!...

0-0-0

Grâce à la collaboration du caporal Gilbert de la SQ, les journalistes de L'Union ont réussi à prendre le "vautour" René Houde en flagrant délit. Parti pour un accident grave, notre photographe est revenu avec un énorme poisson... d'avril.

Fermières de Princeville

PRINCEVILLE (GAB) — Un programme de jeux de société figurait sur la période réservée aux loisirs lors de l'assemblée de mars, chez les Fermières de Princeville. Dans un premier jeu, Mme Monique Brissette a remporté les honneurs alors que, dans un 2me, c'est Mme Fernande Croteau, qui a été proclamée gagnante. Les prix de présence sont allés à Mme Rachel St-Pierre et à Mme Pierrette Barlow. Mme Hervé Bédard, présidente du cercle, a dirigé les activités de la réunion.

LIQUIDATION

OBJETS D'ART IMPORTÉS DU VIET-NAM

1/2 prix sur tous les articles

- Eléphants céramique, différents choix.
- Poteries.
- Lampes de style.
- Abat-jour.
- Coffrets et plateaux en bois laqué.
- Peintures sur soie.

Tous les jours après 4 hres.

Samedi et dimanche, toute la journée.

Mme Claudine Vuong
232 Campagna
Arthabaska
Tél.: 357-8407



M
METRO

Marchés d'aliments LABBE Métro

898 SUD, BOUL. BOIS-FRANCIS
ARTHABASKA 357-2025

388 OUEST, NOTRE-DAME
VICTORIAVILLE 752-9731

POULETS FRAIS

Catégorie "A"

2 à 4 livres

la livre **65**¢

CUISSES de POULET

fraiches

la livre **88**¢

MARGARINE

"DELSY"

la livre **29**¢

POITRINES de POULET

frais

la livre

108

ADOUCISSEUR à LINGE DOWNY

cruche de 1/2 gallon

129

régulier \$1.88

SAVON BOLD

Boîte 10 livres

389

régulier \$4.69

INSTANT NESCAFE

Pot 6 onces

189

BISCUITS CHOCOLAT TI-COQ

le cello

79¢

SACS A ORDURES

"REGIMA" extérieur

cello de 10 sacs

régulier \$1.19

79¢

Prix en vigueur jusqu'au 10 avril 76. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités

Opinion... (suite de la page 6)

prisonner et les ridiculiser.

Je crois sincèrement que l'idée de l'indépendance au Québec aura été l'idée utopique qui aura duré le plus longtemps, car ici, tout commence par un "Q", pis finit par un bec. Car ici au Québec, on se dit: "On se marie et si ça va pas ben, on divorcera". C'est aussi simple que ça, n'est-ce pas?

Je suis un troubadour perdu venu vivre à Victoriaville. Et je m'appelle

Claude McCarthy, Victoriaville.

Les services essentiels aux malades chroniques?

Selon la loi 253 (article 7) "Un accord ou une décision porte notamment sur le nombre minimum de postes d'emploi qui doivent être "occupés efficacement par les employés réguliers" pour fournir les services essentiels".

Dans un hôpital général, il peut être envisagé de diminuer le nombre de lits en période de crise. Evidemment il est alors possible de diminuer le nombre de postes requis.

Dans un hôpital pour soins à long terme, le nombre de malades reste le même quelle que soit la situation. De plus, les besoins de ces malades restent aussi les mêmes.

Donc, si dans un service il est nécessaire d'avoir,

Soirées populaires

PLESSISVILLE (GAB) — Un audio-visuel a été présenté au public par le club d'Age d'Or Notre-Dame de Fatima de Plessisville Inc. Mme Eugene Painchaud, présidente, et son équipe auraient souhaité une assistance plus nombreuse à cette activité. Par contre les soirées populaires du samedi attirent toujours de nombreux participants; ces manifestations ont lieu au gymnase du Centre des loisirs. Ce local est mis gratuitement à la disposition du club d'Age d'Or Notre-Dame de Fatima de Plessisville par les autorités municipales qui désirent ainsi collaborer à l'oeuvre des personnes du 3ème âge.

Fête à la cabane

ST-LOUIS-DE-BLANDFORD (GAB) — Certaines activités qui ont eu beaucoup de succès l'an dernier lors des Fêtes du 150e anniversaire du Berceau des Bois-Francis sont de nouveau mises à l'honneur en 1976. Cette initiative est prise par le Comité "Et l'on se souvient". Ainsi, une fête au sucre à la cabane est au programme pour le dimanche, 11 avril. Cette manifestation comprend une dégustation des produits de l'érable, un repas et des activités récréatives, le tout à l'érablière de M. Arsène Bazin, érablière avantageusement située près du chemin conduisant à Notre-Dame-de-Lourdes, sur la rive nord de la Bécancour.

Soirée publique

PRINCEVILLE (GAB) — Le programme d'action des prochaines semaines, chez les Chevaliers de Colomb de Princeville, comprend une soirée publique en hommage à tous ceux qui se dévouent dans le Conseil 5986 de l'Ordre colombien. Pour mai, une autre soirée est prévue en l'honneur des initiés et de leurs compagnes. Une fête au sucre, à la cabane de M. Rolland Blanchette, est inscrite au programme d'avril à l'intention des membres et de leurs familles. Ces activités, à caractère plutôt social, ont pour but d'apporter de la variété dans ce qui est accompli par le Conseil 5986 de Princeville.

On accueille le 75e membre

PRINCEVILLE (GAB) — Le 75e membre de la Chambre de Commerce de Princeville a été accueilli officiellement à l'occasion de la dernière réunion de mars et dont les délibérations ont été dirigées par M. Claude Dusseault, président. Ce 75e membre, Me Simon Bari, jeune avocat, souligne que ceux qui désirent faire appel à l'aide juridique ont la liberté du choix en ce qui a trait aux services d'un avocat ou d'un notaire pour ce service.

pour répondre à ces besoins, deux infirmiers et sept-aides-infirmières, comme en temps ordinaire nous n'avons pas de surplus de personnel, il faut toujours les mêmes personnes pour pouvoir donner les mêmes soins. Si en plus les employés se plaignent de ne pas être assez nombreux en temps ordinaire, nous ne voyons vraiment pas comment on peut envisager de fonctionner avec moins de monde en période de grève.

Certains allègueront "Il y a les cadres". Malheureusement, dans une institution comme la nôtre ils ne sont pas légion et invariablement, si les services essentiels ne sont pas respectés, il y a un nombre inférieur de personnes en service. De plus, les postes ne sont pas alors occupés efficacement puisque nous retrouvons là des personnes absolument pas préparées à donner des soins et que malheureusement nul ne peut prendre le temps de les initier.

Ceci entraîne alors un risque d'accidents pour les malades ou pour le moins d'inconfort provoquant une bonne dose d'anxiété.

Enfin, les infirmières obligées alors d'assurer les soins directs d'hygiène négligent un peu leur propre tâche

et des erreurs sont possibles à cause de la précipitation pour passer de l'une à l'autre.

Toutes ces raisons expliquent pourquoi les services essentiels dans des unités de malades chroniques, si l'on ne veut pas qu'une grève se fasse à leur détriment, doivent être maintenus presque à 100%.

En ce qui concerne les soins d'hébergement, la situation apparaît moins catastrophique. Cependant, les services ne peuvent continuer à fonctionner qu'avec l'aide des pensionnaires eux-mêmes. Ceux-ci cherchent à donner le maximum d'eux-mêmes pour nous dépanner et dépassent leurs possibilités. Nous nous retrouvons alors avec des personnes très fatiguées en fin de journée et l'on peut se demander s'il est normal que ce soient les pensionnaires eux-mêmes qui assurent leurs propres services essentiels.

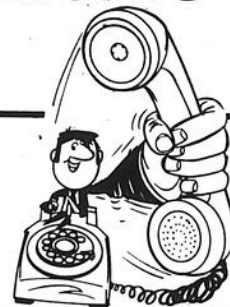
Peut-on alors affirmer qu'ils ne sont pas lésés?

Nous vous laissons le soin de répondre vous-mêmes.

Mme Marie-Josèphe Farizy-Chaussé,
directrice générale
Centre Hospitalier de
l'Ermitage des Bois-Francis.

Super marché Chez Hervé

40 ROMULUS — VICTORIAVILLE
752-9733



LIVRAISON
DANS LES LIMITES DE
VICTORIAVILLE-ARTHABASKA

QUANTITE LIMITEE

RELISH HABITANT
9 oz. **.25**

CORNICHONS
TRANCHES
Oriental
48 onces **1.19**

PAPIER TOILETTE
Marlboro
8 roul. pour **1.49**

Participez à notre tirage
du 30 avril 1976

à 20 hres
BICYCLETTE 10 VITESSES

VELO SPORT
valeur \$129.95

N.B. Chaque achat de \$5.00 vous donne
droit à un coupon de participation

Tomates
Aylmer
28 onces **.59**

BLE D'INDE
NIBBLETS
12 onces **.39**

Nous avons le lait longue durée Grand'Pré en magasin

Laitue en
pomme
de Californie **.29** chacune

FRUITS et LEGUMES

Asperges
fraîches **.69** lb

COTES CROISEES
.93 lb

VIANDES

ROTI de PALETTE
.63 lb

Goûtez à notre coupe française: steak du roi, steak tournedos, steak du chef,
rôti français, rôti du roi

Dans votre assiette, c'est un menu de fin gourmet

Conseil 6230

Chronique colombienne



Ayant acquisé à la demande du frère Yvon Brunelle, publiciste des Chevaliers de Colomb d'Arthabaska, Conseil 6230, qui devait vous parler du rôle d'un Grand-Chevalier, je vais essayer, bien humblement et au meilleur de mes connaissances et possibilités, de vous brosser un tableau réaliste de ses fonctions.

Le Grand-Chevalier est l'officier en chef de son conseil. Il préside les assemblées et fait partie ex-officio de tous les comités. Il guide son conseil comme un bon père de famille. De l'orientation qu'il donnera à son conseil, dépendra le succès des activités de l'année. Il doit donc préparer avec le plus grand soin la liste de ses propres obligations.

Dès sa nomination, le Grand-Chevalier doit réunir son exécutif afin de mettre sur papier le programme élaboré des activités de son conseil pour la prochaine année colombienne. Cela signifie qu'il a la responsabilité de voir à ce que les règlements de l'Ordre soient respectés et observés intégralement.

Je m'en voudrais de dire que le Grand-Chevalier se soit implanté Chef du Conseil. Non, il est le dirigeant de son conseil, choisi démocratiquement, et son mandat est renouvelable à chaque année.

Le poste de Grand-Chevalier en est un qui comporte de nombreuses occasions de servir, dans plusieurs domaines, ses frères Chevaliers, sans oublier ses frères chrétiens. Sa fonction exige beaucoup de dévouement. Il doit être représentatif de son Conseil dans l'Ordre de la Fraternité Colombienne: par exemple, rencontrer les dirigeants au niveau du district, assister au Congrès Provincial, fraterniser lors d'initiation de d'autres conseils, savoir partager l'épreuve d'un frère Chevalier, à l'occasion du décès d'une personne qui lui est chère, etc.

Le Grand-Chevalier doit être plus qu'un administrateur, car il doit viser à réaliser les programmes colombiens et d'actualité ou encore la "Promotion Colombienne". En voici quelques sujets: l'avortement, la peine capitale, la drogue, la sobriété. La discussion en forum permet à chacun d'en retirer beaucoup de bien.

Il n'est pas l'homme à tout faire, même si, la plupart du temps, on le considère comme celui qui fait tout. Il n'agit pas unilatéralement dans l'organisation du conseil. Il doit apporter beaucoup de logique dans la formation des comités à divers paliers; pour le faire, il doit connaître le potentiel de ses membres et savoir sur qui compter pour mieux accomplir sa tâche.

Le Grand-Chevalier compte beaucoup sur son exécutif et la participation de ses membres. Il s'entend avec ses officiers sur ce qu'on attend d'eux. Un membre qui accepte un poste au sein du conseil, en accepte aussi la responsabilité. Si tous les officiers du conseil assistent aux réunions et encouragent toutes les activités du conseil, que le Grand-Chevalier suggère, le succès de l'administration en général est assuré.

Un Grand-Chevalier, c'est avant tout un père, un frère, un ami, et il trouve sa force dans l'unité, le respect de l'association, et par la formation du membre reçue lors de son initiation.

C'est encore à lui qu'incombe la responsabilité d'inspirer aux officiers et aux membres, cette coopération mutuelle et ce travail bénévole que nous retrouvons dans "l'Unité", "la Charité", "la Fraternité" et "le Patriotisme".

Puisqu'il est l'animateur, le superviseur des activités colombiennes, il se fera un devoir d'apporter tout son encouragement et son appui dans la réussite d'un membre et, à l'occasion, le souligner d'une façon tangible.

Pour terminer, je cite les paroles du vénérable député d'Etat, M. René De Blois, prononcées lors d'une conférence: "Nous devons aussi reconnaître que d'autres avant nous ont dirigé l'Ordre colombien et l'ont bien fait; que d'autres viendront après nous et feront encore peut-être mieux. Sachons reconnaître que nous ne sommes que des instruments dans la main du Seigneur et qu'au fond, le véritable Chef Suprême de l'Ordre, c'est Lui. C'est Lui qui donne la force et la lumière et si nous voulons réussir dans les défis que nous avons à relever, nous devons lui demander humblement de nous éclairer et de nous aider. Si l'envie nous prend de nous éloigner de son chemin, nous ferons beaucoup de bruit, mais peu de bien".

Fraternellement,

Robert Rivard, Grand-Chevalier.

avis légaux • avis publics appels d'offres • soumissions

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT D'ARTHABASKA
Cour No. 415-11-000012-76
Ottawa No Q-51390

COUR SUPÉRIEURE
"En faillite"

Dans l'affaire de la faillite de:

Mme Lise LEHOUX, restauratrice, domiciliée à 185, rue St-Jacques Ouest, Princeville, Qué., et ayant fait affaires sous la raison sociale de "AU ROI DU SMOKED MEAT ENR.", à 641, Boul. Bois-Francis Sud, Arthabaska, Qué.

Avis est par les présentes donné que Mme Lise LEHOUX, restauratrice, de Princeville, Qué., a fait une cession le 29^{ème} jour de mars 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12^{ème} jour d'avril 1976, à 2 h. 30 de l'après-midi, au Palais de Justice, à Arthabaska, dans la province de Québec.

Daté de Victoriaville, Qué., ce 30^e jour de mars 1976.

JEAN ROY, C.A.,
Syndic.

Bureaux du syndic:
142 Est. rue Notre-Dame,
Victoriaville, Qué.

AVIS DE VENTE PAR SOUMISSIONS

Dans l'affaire de la faillite de:
RAPIDPAC INC., manufacturiers de boîtes
1819, rue Ste-Anne
Plessisville, Qué.

Des soumissions cachetées, accompagnées d'un dépôt par chèque visé, représentant 15% du montant de la soumission, seront reçues au bureau du syndic soussigné jusqu'à 2 heures de l'après-midi, MERCREDI, le 14 avril 1976, pour l'achat des actifs suivants, en bloc ou séparément:

DESCRIPTION DES ACTIFS

- LOT NO 1 - Machinerie, équipement et outillage servant à la fabrication de boîtes de veneur, évalués à \$77.950.00
- LOT NO 2 - Ameublement de bureau, évalué à \$ 1.835.00
- LOT NO 3 - Camion Fargo 1965 avec boîte bascule, évalué à \$ 1.000.00
- LOT NO 4 - Camion GMC 1958 avec Rotoboom John Deere No. 3415, évalué à \$ 2.000.00
- LOT NO 5 - Chargeuse (Lift Truck) Clark, capacité 4.000 lbs, évaluée à \$ 1.500.00
- LOT NO 6 - Terrain et bâtisses - 1819, rue Ste-Anne, Plessisville, Qué., (sujets à hypothèque), (évaluation municipale: \$91.400.00), évalués à \$70.000.00

INSPECTION DES ACTIFS

Les actifs précités pourront être examinés, JEUDI, le 8 avril 1976, entre 1 h. et 5 h. de l'après-midi, sur les lieux, à 1819, rue Ste-Anne, Plessisville, Qué.

CONDITIONS ET RÉSERVES

SE RAPPORTANT À LA VENTE DES ACTIFS

- 1- Les soumissions doivent être scellées et doivent porter au recto de l'enveloppe et lisiblement inscrit: "SOUMISSION - RAPIDPAC INC."
- 2- Aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne sera fournie par le syndic.
- 3- Tout adjudicataire devra, dans les sept (7) jours suivant la date de l'acceptation de sa soumission, prendre possession des biens qui lui ont été attribués, à ses propres frais.
- 4- Le dépôt de 15% sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Le dépôt sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant qu'il ait reçu l'avis dont il est question au paragraphe 6 de l'article 109 des Règles régissant la faillite. Le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée perdra son dépôt à titre de dommages-intérêts liquidés, s'il ne conclut pas la vente.
- 5- Tout adjudicataire devra, sur acceptation de sa soumission par le syndic, payer immédiatement à ce dernier le solde exigible; cependant, dans le cas des immeubles, il est possible que le créancier hypothécaire soit disposé à transférer son hypothèque au nouvel acquéreur, pour un montant d'environ \$34.000.00. Lorsqu'elles sont applicables, les diverses taxes découlant de la vente de l'actif, ou d'une partie des biens en question, seront à la charge de l'acquéreur, en sus du montant soumis.
- 6- Le syndic et les inspecteurs se réservent expressément le droit de rejeter les soumissions reçues pour un ou plusieurs des lots ci-haut énumérés, si toutes les soumissions reçues pour l'un ou l'autre desdits lots leur paraissent insuffisantes, tout en se réservant la possibilité d'adjuger les lots pour lesquels les soumissions reçues leur paraissent adéquates.
- 7- Des listes détaillées de la machinerie, équipement et outillage, pourront être fournies aux intéressés, lors de l'inspection des actifs.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions seront ouvertes au bureau du syndic soussigné, à 142 est. rue Notre-Dame, Victoriaville, Qué., MERCREDI, le 14 avril 1976, à 2 heures de l'après-midi. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des soumissions.

Daté de Victoriaville, Qué., ce 24^e jour de mars 1976.

Jean Roy, C.A.
Syndic.

BUREAUX DU SYNDIC:
142 Est. rue Notre-Dame
Victoriaville, Qué.
Tél.: (819) 758-0538

6-4-76

DECISION

Ottawa, le 31 mars 1976

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui entre en vigueur immédiatement.

Décision CRTC 76-181

VICTORIAVILLE, ARTHABASKA (QUÉBEC)
-750838500 - 750908600 - 750920100

National Cablevision Limited

Demands présentées en vue de renouveler la licence de radiodiffusion de l'entreprise de télévision par câble desservant Victoriaville, Arthabaska (Québec) qui expire le 31 mars 1976 et en vue de modifier la licence comme suit:

	ACTUEL	PROJETÉ
Frais d'installation	\$10.00	\$15.00
Tarif mensuel	\$ 4.50	\$ 6.00

Les montants ci-dessus sont les tarifs maximums; le requérant propose cependant des tarifs spéciaux et ceux-ci sont énumérés dans la demande.

SERVICE AUX CANAUX 2 À 13

- ajouter la réception et la distribution de CIVQ-TV Québec) et CKSH-TV Sherbrooke (Québec) au canal 8;
- distribuer de la programmation locale et de la musique d'ambiance au canal 9;
- effectuer des conversions de canaux.

SERVICE FM

- ajouter la réception et la distribution de CKRL-FM Québec, CHRC-FM Québec, CFDM-FM Drummondville, CFGF-FM Laval (Québec) et de la musique d'ambiance;
- supprimer la réception et la distribution de WMTW-FM Mount Washington (New-Hampshire), WJOY-FM Burlington (Vermont), WEAV-FM Plattsburg (New-York);
- supprimer la réception et la distribution de CJFM-FM au canal 13.

Décision: APPROUVÉ EN PARTIE

Le Conseil renouvelle cette licence du 1^{er} avril 1976 au 31 mars 1979, à la condition que le titulaire se conforme au Règlement sur la télévision par câble qui entrera en vigueur le 1^{er} avril 1976 et aux conditions qui seront spécifiées dans la licence. Cette période permettra au Conseil d'étudier le renouvellement de cette licence en même temps que ceux d'autres licences de télévision par câble de la région.

Cette licence est sujette à la condition que le titulaire possède, au minimum, la tête de ligne locale, les amplificateurs et les prises menant aux maisons et aux immeubles d'habitation.

Lors de l'audience du 8 décembre 1975, le titulaire a affirmé que l'équipement technique nécessaire à la substitution des signaux identiques était prêt à entrer en opération. Le Conseil s'attend donc à ce que le titulaire exécute dès maintenant cette substitution au profit de CHL-TV Sherbrooke (Québec).

Le Conseil note les déclarations du titulaire lors de l'audience à l'effet que le service des canaux supplémentaires sera disponible aux abonnés du système de télévision par câble de Victoriaville-Arthabaska en 1978.

Le Conseil APPROUVE une augmentation des frais d'installation de \$10.00 à \$15.00 et du tarif mensuel d'abonnement de \$4.50 à un maximum de \$5.50. Le Conseil considère que cette augmentation portera le tarif mensuel d'abonnement au même niveau que celui prélevé par les autres titulaires de licence dans la région qui offrent un service similaire. Le Conseil serait prêt à considérer une autre demande d'augmentation du tarif mensuel d'abonnement lorsque le titulaire offrira le service de canaux supplémentaires.

La demande en vue d'ajouter la réception et la distribution de CIVQ-TV Québec au canal 8 est APPROUVÉE. La réception et la distribution proposées de CKSH-TV Sherbrooke sont APPROUVÉES. Cependant, la distribution de CKSH-TV au canal 8 est REFUSÉE. Tel qu'affirmé dans plusieurs décisions le Conseil considère que le canal distribuant les émissions de Radio-Québec ne peut être partagé avec d'autres stations. Le titulaire de licence doit aviser le Conseil du canal qu'il compte utiliser afin de distribuer CKSH-TV.

Le Conseil APPROUVE la distribution d'émissions communautaires au canal 9. La demande en vue de distribuer de la musique d'ambiance au canal communautaire est APPROUVÉE. Le Conseil considère que la musique d'ambiance accompagnant les messages vidéo d'intérêt public au canal communautaire doit être considérée comme partie intégrante de la programmation communautaire telle que définie dans le Règlement.

La demande en vue d'ajouter la distribution d'émissions d'origine locale (musique d'ambiance) au service MF n'est pas conforme à la politique sur la télévision par câble du Conseil et est, par conséquent, REFUSÉE.

Les changements de distribution de WMTW-TV Poland Spring (Maine) et de CKTM-TV Trois-Rivières (Québec) sont APPROUVÉS.

Le titulaire devrait se conformer à tout point de vue à la politique sur la télévision par câble et informer le Conseil de toute modification apportée à son entreprise. Conformément à cette politique, le Conseil REFUSE la réception et la distribution de tous les signaux MF canadiens régionaux autres que CBF-FM, CBM-FM Montréal (Québec) et CHLT-FM Sherbrooke (Québec).

Guy Lefebvre,
Secrétaire général.



Conseil de la
Radio-Télévision
Canadienne

Canadian
Radio-Television
Commission

face à la loi

Par Me Denis Lavigne, avocat

Avec le printemps revenu et le soleil qui commence à chauffer, alors qu'on voit mieux les automobiles débarrassées du givre et de la neige, c'est la période abondante en échanges et ventes de voitures usagées.

Les particuliers, lorsqu'ils transigent entre eux, n'ont pas à leur disposition les contrats imprimés des concessionnaires et n'ont pas toujours envie de se payer les conseils d'un homme de loi. C'est pourquoi j'ai jugé utile de reproduire, cette semaine, un contrat type que pourront utiliser à leur manière ceux que la chose intéresse.

CONTRAT DE VENTE:

Au présent contrat, le mot "vendeur" désigne (nom du vendeur), domicilié à (no) (rue) (ville) et le mot "acheteur" désigne (nom de l'acheteur) domicilié à (no) (rue) (ville)

Les présentes attestent que:

A- Le vendeur vend et l'acheteur achète un véhicule de marque (description: marque, modèle, année) comprenant en particulier (particularités: ex.: 4 pneus radiaux, appareil stéréo, etc...)

B- Ce véhicule a servi jusqu'ici comme véhicule (de promenade, d'affaires, de taxi, etc...) principalement.

C- Le vendeur garantit que le millage indiqué à l'odomètre, soit (nombre de milles) milles, indique le millage réel de ce véhicule.

D- L'acheteur accepte ce véhicule sans aucune garantie de la part du vendeur, tel que vu et examiné, sauf quant aux garanties stipulées plus haut, en plus des garanties suivantes: (autres garanties si désirées)

E- La prise de possession de ce véhicule par l'acheteur ne pourra s'effectuer qu'après:

a) paiement complet au vendeur du prix de vente, soit la somme de (indiquer le montant en lettre) (\$..(en chiffres)...) payable en argent ou par chèque certifié, et

b) enregistrement du transfert de propriété au Bureau des Véhicules Automobiles, lequel devra avoir lieu avant (date limite)

F- La taxe de vente est à la charge de l'acheteur qui devra la payer au Bureau des Véhicules Automobiles lors de l'enregistrement du transfert de propriété; elle n'est pas comprise dans le prix mentionné plus haut.

Signé en duplicata à (ville) ce (date) 19

témoin du vendeur signature du vendeur

témoin de l'acheteur signature de l'acheteur

La Chambre...

(suite de la page 11)

ne, toute la journée du vendredi, 9 avril, en vue d'étudier la possibilité de créer un office régional de développement touristique; il a été convenu que la Chambre de Commerce de Princeville serait représentée à ce collo-

Par ailleurs, le projet d'une corporation régionale pour le développement industriel a donné lieu à un examen sommaire; le cas d'un commissaire industriel commun pour les villes des Bois-Francis serait le point principal de ce projet. Il a été décidé d'inviter M. Harold Mailhot, commissaire industriel du secteur de Victoriaville, pour avoir des précisions sur le projet.

Voilà, les parties signent deux exemplaires de leur contrat et chacun en conserve un.

ATTENTION, cet exemple peut être utilisé sans problème durant les mois du présent printemps. Cependant un nouveau projet de loi vient d'être déposé à l'Assemblée Nationale, pour régir les transactions relatives aux automobiles usagées:

Le 21 mai

Le PQ-Arthabaska tiendra sa convention

ARTHABASKA (AP) — Le Parti Québécois-Arthabaska annonce que la convention pour le choix du candidat aux prochaines élections aura lieu le vendredi 21 mai 1976. A cette occasion, le PQ tient à préciser quelques-uns des règlements qui régissent le choix des candidats du Parti Québécois.

CRITERES

Le candidat doit remettre, dans le délai fixé, au secrétaire du Conseil de comté ainsi qu'au Conseil exécutif du Parti une formule dans laquelle il annonce son intention de briguer les suffrages à la convention et cette formule doit comporter l'appui manifesté par la signature de dix (10) membres domiciliés dans le comté.

Toutes les personnes qui sont membres d'une association de comté trente (30) jours avant la tenue d'une convention et qui sont domiciliées dans le comté sont habilitées à voter pour le choix du candidat.



LANCLEMENT — Le député péquiste de St-Jacques, M. Claude Charron était de passage à Victoriaville la semaine dernière pour faire le lancement officiel de la campagne financière du PQ-Arthabaska. Le montant recueilli servira à l'organisation de l'élection que le parti prévoit pour l'automne prochain. Le député a repris le thème de M. Lévesque en parlant des priorités qui doivent animer l'esprit des Québécois. (Photo A.P.)

le Législateur sera très sévère envers les commerçants mais, il est aussi fort possible qu'il impose des clauses obligatoires aux contrats passés entre particuliers, spécialement quant aux garanties. Je compte informer nos lecteurs du contenu de cette nouvelle législation dès qu'elle entrera en vigueur.

Faites de bonnes affaires.

Pour exercer son droit de vote lors de la convention, il faut présenter sa carte de membre à l'entrée et apparaître à la liste officielle qui aura été révisée par le secrétaire administratif du parti; toutefois, un membre qui n'aurait pas sa carte mais dont le nom apparaît sur la liste peut participer de la même façon s'il se fait identifier par deux autres membres présents dont les noms apparaissent à la même liste et qui, eux, sont munis de leur carte; tout problème d'identification ou autre est réglé sur le champ par le président de la convention dont la décision est finale.

CANDIDATS

Jusqu'à maintenant, un seul membre du Parti a publiquement déclaré qu'il serait candidat à la convention du 21 mai. Il s'agit de M. Jacques Baril, cultivateur, de Princeville. D'ici quelques jours, il est possible qu'une ou deux autres candidatures soient annoncées.

Motel Valentine

Présente

Festival de printemps débutant

Jeudi, vendredi, samedi, dimanche
de 21 heures à 3 heures

GRAND SPECTACLE AVEC:

Mlle Francine et André, organistes

EN GRANDE PREMIERE A VICTORIANVILLE

Pour réservation

Tél.: 758-0649

Mesdames et demoiselles, obtenez une
consommation gratuite avec chaque commande,
de 17 à 21 heures tous les jours.

Entrée gratuite

Motel Valentine

Bar Salon — Air climatisé — T.V. Radio

415 Boul. Bois-Francis Sud — Victoriaville, Qué.

758-0649

**SURVEILLEZ NOTRE
GRANDE VENTE**

UNIQUE

**QUI DEBUTERA
TRES BIENTOT**

**J.P. BOUCHER
MEUBLES**

ASTON JONCTION

TEL.: 226-3343

carrières & professions

POSITION IMPORTANTE

Nous sommes à la recherche de représentants(tes) dans la région, pour faire collection et vente.

Qualifications:

21 à 55 ans. Posséder une automobile. Bons antécédents. Être responsable et ambitieux. Sujet à garantie. Salaire: \$15.000 à \$20.000 par année. Avancements rapides. Entraînement à nos frais.

C'est plus qu'un métier, c'est une carrière. Pour une entrevue, téléphonez le soir de 6 hres à 9 hres et demandez

M. GILLES DUMONT
(819) 758-8743

j.n.o.

COUPLE OU FEMME SEULE

- Entre 40 - 55 ans.
- Sans enfant.
- Pour une maison de pension pour personnes âgées.
- Devront résider sur les lieux.
- Maison située à Victoriaville.

Pour informations:

M. Noël
(758-8998)

j.n.o.



CORPORATION "LES DEUX RIVES" PAVILLON DAGENAIS

Centre de Réadaptation pour jeunes déficients mentaux
Recherche

PARENTS DE GROUPE (COUPLE) pour la région de Victoriaville

Nous sommes à la recherche d'un couple dont l'épouse aurait la responsabilité, en dehors des heures de classe, de l'éducation d'un groupe maximum de neuf (9) enfants déficients.

A certains moments, le couple bénéficierait de l'aide d'un éducateur. En tout temps, une personne responsable peut conseiller et orienter le couple.

La maison de groupe est choisie, louée et meublée par le Pavillon Dagenais.

CARACTÉRISTIQUES:

Couple capable d'appliquer des méthodes éducatives adaptées à la clientèle concernée. L'époux doit posséder un emploi stable dans la région de Victoriaville.

EXPÉRIENCE:

Personne ayant déjà travaillé auprès de groupes d'enfants ou d'adolescents (de préférence).

SALAIRE ET CONDITIONS DE TRAVAIL:

- Salaire fixe à l'épouse, plus une prime.
- Une prime de disponibilité à l'époux.
- Vacances annuelles et congés réguliers.

Toute personne intéressée est priée de faire parvenir par écrit son curriculum vitae, avant le 30 avril 1976 à:

MADAME LUCIE MONTCALM,
Pavillon Dagenais,
3441, rue Notre-Dame,
Cap-de-la-Madeleine, Qué. G8T 7W6

OPPORTUNITÉ

Pour celui qui n'a pas peur de l'effort, une vraie chance est offerte de travailler avec une équipe dynamique, parmi laquelle, il vous sera possible d'acquérir une excellente formation dans le domaine des affaires.

Notre équipe nous vient de tous les milieux et nous en sommes très fiers.

Le travail est à temps partiel pour débiter.

Vous devez avoir 25 ans et plus ou être marié de préférence.

C.P. 775
VICTORIAVILLE

16-3-76-j.n.o.

SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE

Endroit: Victoriaville

Compagnie d'envergure nationale recherche une secrétaire parfaitement bilingue, pouvant traduire du français à l'anglais et composer correspondance en anglais, sténographie obligatoire.

SALAIRE: Selon compétence et expérience.

Faire parvenir curriculum vitae à:

C.P. 130 P
Victoriaville

OFFRE D'EMPLOI REPRÉSENTANTS DEMANDÉS pour un emploi permanent

Avez-vous un emploi à salaire plafonné?

Travaillez-vous dans une entreprise à la baisse?

Vous êtes compétent sans être fait pour votre emploi?

Les succès remarquables de notre compagnie au cours des dernières années, nous obligent à augmenter notre personnel de 25% d'ici les prochains douze mois. Peut-être pourriez-vous bénéficier de cette opportunité?

Conditions requises: Être âgé d'au moins 24 ans. Homme ou femme: sérieux, ambitieux et déterminé.

Pour entrevue, communiquez au numéro:

1-819-752-4509

16-3-76-j.n.o.

Désirez-vous quelques choses que vos moyens ne vous permettent pas d'avoir?

Nous pouvons vous montrer comment d'autres s'y prennent pour obtenir ce qu'ils veulent.

Si intéressé, communiquer de **17.00 à 19.00 heures** en composant **752-9669**

2-3-76-j.n.o.

OFFRE D'EMPLOI Pour vendeur livreur sur camion (alimentation)

Salaire de base + commission.

Pour informations:

tél.: 758-8848

13-4-76

REPRÉSENTANTS EN CALENDRIERS, OBJETS PUBLICITAIRES ET IMPRIMERIE

Nous cherchons un vendeur (vendeuse) d'expérience dans la vente et possédant une voiture. Rémunération, taux de commission très élevé.

Veillez écrire à:
POLYPROMOTIONS INC.
8710 Lafrenaye
St-Léonard (Mtl) Qué.
326-9970
pour appointment.

13-4-76

DAME DEMANDÉE

Pour tricot à domicile. Pour informations, s'adresser à:

L. Thérien Inc.
Tél.: 752-2341
Victoriaville

24-9-74-j.n.o.

ASSUREURS-VIE PROSPECTS FOURNIS

Sommes à la recherche d'assureurs-vie pour couvrir les demandes dans la région des Bois-Francis.

COMPLÈTEMENT NOUVEAU

Fournissons de 10 à 12 noms par semaine de gens QUI DEMANDENT DE L'ASSURANCE-VIE.

Communiquez à frais virés avec:

M. Normand Carrière
OU
M. André Pouliot
1-514-323-2210

9 personnes demandées

5 temps plein
4 temps partiel
Salaire:

\$6.00 heure

Bonis
Commission
Auto nécessaire

Informations:

tél.: 758-0579

Recherchons 5 couples

Pour travail à temps partiel, le soir.

Tél.: entre 17 et 19 heures à 752-9669

6-4-76

Commission de la fonction publique concours de recrutement

Concours ouverts également aux hommes et aux femmes.



MAGASINIER

MINISTÈRE DES TRANSPORTS - Poste à Nicolet

FONCTIONS — Assumer la responsabilité d'un magasin d'articles de bureau, d'outillage ou d'autre matériel; superviser ou réaliser l'approvisionnement, la réception, l'emmagasinage et la distribution de matériel; établir et assumer la mise à jour d'un inventaire permanent.

EXIGENCES — Certificat de fin d'études secondaires équivalant à une 11e année ou à Secondaire V; 5 années d'expérience pertinente.

TRAITEMENT initial de \$8.281 à \$10.493.

CONCOURS E2414/51

Date limite pour l'inscription: 16 avril 1976.

Si le nombre de candidatures soumissionnées par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la Commission limitera sa sélection à ces personnes.

S'inscrire auprès de la COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC, 1050 rue Conroy, Québec, G1R 4Z8 à l'aide du questionnaire OFFRE DE SERVICE qu'on peut se procurer dans les centres de main-d'oeuvre, dans les caisses populaires ou à l'un des bureaux de la Commission. Il est nécessaire d'indiquer le numéro et le titre du concours.

La Commission vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

Changements à la loi des "Petites créances"

VICTORIAVILLE (MD) — Le Code de Procédure Civile qui contient la Loi des Petites Créances sera modifié dans son application à compter du 1er avril 1976. Le premier changement

important concerne le montant des petites créances. Ce montant maximum sera porté à \$400.00 le 1er avril alors qu'actuellement il est de \$300.00. Même s'il est souhaitable que ce mon-

tant soit haussé le plus tôt possible à \$1.000.00, cette modification est un pas dans la bonne direction.

Cependant une autre modification devant s'appliquer à compter du 1er avril constitue un net recul pour les citoyens.

Jusqu'à maintenant, toute personne physique poursuivie pour un montant n'excédant pas \$300.00, que ce soit devant la Cour des Petites Créances ou devant la Cour Provinciale, n'était pas obligée de payer plus de \$5.00 ou \$10.00 de frais (plus, selon les cas, les frais pour les témoins, les témoins experts, et les déboursés pour le transfert de la Cour Provinciale à la Cour des Petites

Créances).

Maintenant comme avant, un particulier poursuivi devant la Cour Provinciale pourra demander le transfert de sa cause devant la Cour des Petites Créances. L'amendement qui entraîne le plus de conséquences financières pour la personne poursuivie est le suivant: Si la personne poursuivie ne demande pas le transfert, comme c'est son droit strict de le faire, elle sera condamnée à payer entre \$85.00 à \$140.00 en frais au lieu de \$5.00 à \$10.00 comme actuellement.

Il est essentiel que toute personne ainsi poursuivie devant la Cour Provinciale pour un montant de \$400.00

dans les dix jours de réception du bref d'assignation (papier de la Cour) le transfert de sa cause de-

vant les Petites Créances. Cette demande se fait auprès du greffier de la Cour

(suite à la page 16)

Rapport budgétaire

PLESSISVILLE (GAB) — M. Martial Demers, président de la Municipalité scolaire Jean Rivard, et les commissaires réunis au Centre administratif de Plessisville, ont pris connaissance des rapports budgétaires pour les mois de janvier et février 1976. A la même réunion, M. Jean Beaudoin, directeur général adjoint de la M.S.J.R., a donné des précisions sur les journées pédagogiques, l'évaluation et la planification en rapport avec les activités scolaires sur le territoire.

emplois

Voici les principales offres et demandes d'emplois que vous présente votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 108 rue Olivier, Victoriaville, tél.: 758-0551.

TRAVAILLEURS DEMANDÉS

Directeur général d'institutions financières;
Technicien des temps et mouvements;
Technicien en réadaptation physique;
Chef physiothérapeute;
Technicien en physiothérapie;
Physiothérapeute;
Technicien en laboratoire médical;
Secrétaire exécutive bilingue;
Commis comptable;
Vendeur à domicile;
Vendeur d'assurance-vie;
Vendeur de services de fiduciaire;
Représentant de commerce;
Barmaid;
Coiffeur pour hommes;
Bonne à tout faire;
Fromager;
Contremaître de montage de maisons en usine;
Réparateur de gros appareils électro-ménagers;
Ebéniste;
Lamineur de fibre de verre;
Patronnier - vêtements;
Traceur de patrons - vêtements;
Traceur-coupeur de tapisserie d'ameublement;
Couseuse à la machine;
Mécanicien d'autos - alignement & balancement des roues classe A, B ou C.
Débosselleur - carte A, B ou C;
Poseur de tapis - carte de compagnon.

N.B.: Tous les emplois précités sont accessibles aux hommes et aux femmes. Pour plus d'informations, veuillez téléphoner à 758-0551.

TRAVAILLEURS

DISPONIBLES

Directeur en personnel;
Directeur des achats;
Directeur adjoint de production;
Comptable;
Technicien en administration - option finance;
Acheteur;
Technicien en administration - option secrétaire de direction;
Technicien en administration - option production;
Technicien en sciences naturelles;
Analyste en informatique;
Horticulteur;
Ingénieur mécanique;
Technicien en chimie industrielle;
Technicien en génie civil;
Technicien en génie électrique;
Technicien biologiste;
Economiste;
Biochimiste;
Technicien en administration - option marketing;
Technicien en loisirs;
Bibliothécaire;
Technicien en éducation spécialisée;
Infirmière autorisée;
Technicien en radiologie médicale;
Ingénieur mécanicien;
Dessinateur d'architecture;
Secrétaire;
Commis de bureau;
Commis vendeur;
Serveur de machine à bois;
Conducteur de matériel lourd;
Monteur de ligne;
Menuisier;
Briqueteur;
Plombier;
Manoeuvre en construction;
Chauffeur de camion;
Électricien "C" et apprenti;

Travail-Québec

Voici les principaux services offerts par votre Centre de la Main-d'Oeuvre du Québec de Victoriaville.

1. Le service de formation en industrie qui a pour but de favoriser l'amélioration de la qualité du personnel par des programmes de formation de la main-d'oeuvre.
2. Le service de la qualification professionnelle qui a pour but l'émission de certificats de qualification et de carnets d'apprentissage selon les normes en vigueur.
3. Le service d'orientation qui a pour but d'aider les adultes à mieux saisir leur situation personnelle afin de les amener à prendre des décisions sur leur carrière professionnelle.
4. Le service des emplois nouveaux qui a pour but de réintégrer de façon permanente sur le marché du travail, les personnes désavantagées qui ont des difficultés d'adaptation.
5. Le service de placement qui a pour but d'aider les travailleurs dans leur recherche d'emploi et les employeurs

dans leur recherche de personnel qualifié.

Nous avons régulièrement des postes disponibles dans des domaines aussi divers que l'agriculture, les transports, le commerce, le bâtiment, les industries manufacturières et les services publics.

Nous prenons aussi les inscriptions des travailleurs intéressés par de l'emploi à la Baie James ou à l'extérieur de la région, de préférence hommes de métier avec carte de compétence.

Nous invitons donc tous les travailleurs à la recherche d'emploi et tous les employeurs qui ont des postes à combler à communiquer avec nous. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à communiquer ou à vous rendre au:

Centre de Main-d'Oeuvre du Québec
62, rue St-Jean-Baptiste
Victoriaville
Tél.: 758-1517

Partie de sucre Optimiste

LYSTER-STE-ANASTASIE (GAB) — Les Optimistes de Ste-Anastasia-Lyster ont inscrit une partie de sucre pour les jeunes de la localité sur leur programme d'action pour avril. M. Jean-Marc Martel, président, et les membres sont à la recherche d'une érablière où l'exploitation de la sève sucrée se ferait selon la méthode traditionnelle soit avec des chaudières pour recueillir l'eau, et traîneau tiré par un cheval pour les tournées. Une telle initiative a pour but de faire voir aux jeunes tous les détails des tâches se rapportant à une industrie typique du Québec et sur la façon dont on procédait depuis des années durant la période de la coulée printanière.

Réal succès

STE-HELENE-DE-CHESTER (GAB) — La soirée des talents locaux, organisée par une quinzaine de jeunes de Ste-Hélène-de-Chester, a été un plein succès au Centre communautaire de cette paroisse. Pièce de théâtre, chants, récitations, défilé de modes avec des vêtements des années 1950 et discothèque étaient au programme. La "Bavaroise", une initiative de jeunes couples du milieu, a également procuré bien du plaisir aux participants venus de toute la région malgré le mauvais temps le soir de cette activité.

Les recettes maison

PLESSISVILLE (GAB) — Le recueil de recettes culinaires et de trucs-maison est maintenant disponible à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale de Plessisville. Mme Andrée Roy a dirigé le travail pour la publication du volume. Les dessins de Mme Pierrette Duval ont été choisis pour illustrer, et de façon très originale, les pages du recueil. Quant au titre, l'"Art du plat et de la fourchette", c'est une suggestion de Mme Yolande Couture qui a retenu l'attention.

Carnaval des loisirs

STE-ANASTASIE-LYSTER (GAB) — Le responsable du "Carnaval des loisirs" de Ste-Anastasia-Lyster, M. Léon Beupré, a tenu à manifester son appréciation à tous ceux qui ont contribué au succès des activités qui se sont déroulées en février et mars. L'étape finale a été le couronnement de la reine Mlle Lise Bédard; Sylvie Goudreault et Pauline Boissonneault étaient les autres candidates en lice.

PROPRIÉTAIRES DE PETITE VOITURE



Suite à la récente fermeture d'un garage de voitures importées, **Laurier Toyota** vous invite à faire faire l'entretien de votre voiture chez nous. Jean-Marc Rivard, mécanicien de 5 ans d'expérience, travaille maintenant pour nous.



**AU
ROUET ENR.**

NOTE

**Bientôt nous serons
déménagés sur Place
Luxor au Centre-Ville
rue Notre-Dame.**

A COMPTER DU 1er MAI

**Et c'est pour vous servir
encore mieux.**

J.N.O.

Changements...

(suite de la page 15)

Provinciale. Ce transfert coûtera environ \$5.00.

Prenons le cas d'une agence de recouvrement (de collection) ou d'une compagnie de finance qui poursuit une personne pour lui réclamer une dette de \$400.00. En vertu des lois actuelles, l'agence de recouvrement ou la compagnie de finance doit poursuivre la personne devant la Cour Provinciale. La personne poursuivie peut, dans les dix jours de la réception de l'action, demander au greffier de la Cour de "transférer" l'action devant la Cour des Petites Créances. Si elle est condamnée à payer, les frais ne peuvent dépasser les montants indiqués plus haut (soit \$10.00 ou \$15.00 environ) et pourra même proposer des modalités de paiements.

Si le transfert de l'action n'est pas demandé, la cause restera devant la Cour provinciale. Si la personne est condamnée à payer ce qui est réclamé, soit \$400.00 dans le cas soumis, elle devra payer en plus, les frais de l'avocat de l'agence de recouvrement ou de la compagnie de finance, soit entre \$70.00 et \$125.00, les déboursés de Cour, au moins \$10.00 et les frais de huissier. Bien plus, si la personne ne paie pas immédiatement et que l'agence de recouvrement ou la compagnie de finance prend une saisie contre le salaire ou les biens de la personne, il faut ajouter les frais d'exécution. En conséquence: des frais minimum de \$85.00 au lieu de \$10.00 ou \$15.00.

Donc, à compter du 1er avril 1976, il sera excessivement important pour les citoyens qui seront poursuivis pour un montant de \$400.00 ou moins devant un autre tribunal que la Cour des Petites Créances, de se prévaloir des dispositions de la Loi des Petites Créances pour éviter d'avoir à payer tous ces frais. Vous devez dès la réception du papier de Cour (le bref d'assignation), vous prévaloir de votre droit de demander au greffier de la Cour de "transférer" la cause devant les Petites Créances. L'adresse de la Cour est toujours indiquée sur le bref d'assignation.

Rappelez-vous aussi que si vous êtes admissible à l'Aide Juridique, vous pouvez obtenir gratuitement les conseils de l'avocat de votre choix pour vous aider dans ces démarches. L'avocat n'a pas le droit de vous représenter devant la Cour des Petites Créances, mais il peut vous conseiller sur ce qu'il y a de mieux à faire pour que cela vous coûte le moins cher possible. Le personnel de la Cour Provinciale et celui de la Cour des Petites Créances (Accès à la Justice) peuvent aussi vous aider.

Facile! voyez Firestone



Firestone Deluxe Champion DLC 78

RECHAPÉ

Le rechapé Firestone DLC 78 a une semelle faite de caoutchouc de pneu neuf, un dessin, une épaisseur et une largeur de semelle de pneu neuf et est accompagné de la garantie Firestone de pneu neuf. Le tout pour environ la moitié du prix d'un pneu neuf. La semelle large munie de rainures profondes assure une tenue de route et une stabilité excellentes, de même qu'une forte adhérence, principalement pendant le démarrage et le freinage sur chaussée mouillée. Les rechapés une excellente façon d'économiser.

\$15⁹⁵

Dim.	Prix
A&B 78-13	\$15 95
E 78-14	17 95
F 78-14&15	17 95
G 78-14&15	19 95
H 78-14&15	19 95

Supplément de \$2 par pneu si le pneu repris n'est pas rechapable

A 78-13
Avec pneu repris
Montage
compris

Firestone Deluxe Champion

POLYESTER

La semelle large à 7 nervures fournit une très bonne adhérence, de même qu'une tenue de route sûre. La semelle à une grande surface de contact avec la chaussée pour plus de durée. Voici le pneu polyester le plus avantageux. Le polyester constitue des carcasses très robustes et très durables tout en donnant une bonne douceur de roulement même par temps très froid.

\$25⁵⁰

Dim.	Prix
B&C 78-13	\$25 50
C&D 78-14	26 95
E 78-14	27 95
F 78-14	28 95
G 78-14&15	29 95
H 78-14&15	32 50

Pneu à flanc blanc, avec pneu repris, \$3 de plus

B 78-13
Avec pneu repris
Flanc blanc
Montage
compris

Firestone Deluxe Champion

SUP-R-BELT

Vous préférez les pneus ceintures? Les Sup-R-Belt à double ceinture vous conviendront. La double ceinture réduit les déformations de la semelle et prolonge la durée du pneu. La semelle dessinée par ordinateur assure une bonne adhérence sur chaussée sèche et plus de sûreté sur chaussée mouillée. Le Sup-R-Belt est vraiment une super pneu à un prix super-avantageux.

\$34⁹⁵

Dim.	Prix
A 78-13	\$34 95
B&C 78-14	36 95
E 78-14	38 95
F 78-14&15	39 95
G 78-14&15	41 95
H 78-14&15	45 95
J 78-14&15	52 95
L 78-15	55 95

Pneu à flanc blanc, avec pneu repris. Certaines dimensions disponibles, avec flanc blanc, \$3 de moins.

A 78-13
Avec pneu repris
Flanc blanc
Montage
compris

Firestone Deluxe Champion

RADIAL

Voici une occasion exceptionnelle d'adopter les pneus radiaux pour votre voiture. Le Deluxe Champion radial possède les excellents avantages suivants: tenue de route en virage, longue durée, sûreté d'un pneu à forte adhérence, économie d'essence, douceur de roulement. Ce pneu vous offre tous les avantages du radial à un prix très compétitif. Vraiment, une aubaine.

\$49⁹⁵

Dim.	Prix
BR 78-13	\$49 95
BR 78-14	48 95
BR 78-14	49 95
FR 78-13	51 95
GR 78-14&15	61 95
HR 78-14&15	66 95

Pneu à flanc blanc, avec pneu repris.

ER 78-13
Avec pneu repris
Flanc blanc
Montage
compris

ENTRETIEN GARANTI DES FREINS

FREINS À TAMBOUR 4 ROUES
GARANTIE DE 30,000 MILLES

- Pose de garnitures neuves.
- Rectification des tambours.
- Rectification des garnitures d'après les tambours.
- Regarnissage des roulements externes des roues avant.
- Inspection des cylindres de roues, des maîtres-cylindres, des joints d'étanchéité des roues avant, des canalisations et pièces de freins.

\$51⁹⁵

RÉGLAGE DES ROUES AVANT

avec vérification de la suspension

\$11⁴⁴

Pour la plupart des voitures

Réglage effectué par des spécialistes: angles de chasse, de carrossage et de convergence, plus vérification complète de la suspension pour ce prix modique. Supplément pour voitures avec barres de torsion et climatiseur. Pièces et pose en plus, s'il y a lieu. Egalement, réglage des voitures importées.

Voyez notre choix complet de PNEUS ET CHAMBRES À AIR DE BICYCLETTES

Magasins

Firestone

PROFITEZ
DU CRÉDIT
Firestone
OU...



504 Notre-Dame Ouest

758-8286 — Victoriaville

sports

MARDI LE 6 AVRIL 1976



Festival d'Alma

Guy Lafleur et Jean Béliveau étaient là

Ligue inter-cités

Le St-Albert passe l'éponge

VICTORIAVILLE (PM) — Grâce à des victoires de 7 à 1 et 7 à 5 contre le Tingwick, le St-Albert de la ligue inter-cités Molson des Bois-Francis s'achemine allègrement vers sa double couronne de la saison.

Avec ses victoires de fin de semaine, le St-Albert mène la série finale 3 à 1. Le Tingwick devra se ressaisir lors du prochain match, vendredi prochain, s'il ne veut pas accrocher ses patins.

Pour en revenir à la série, le St-Albert a complètement démoli le Tingwick vendredi dernier, lors de la troisième rencontre de la série finale en disposant de cette dernière équipe au pointage de 7 à 1.

Lentes à démarrer au premier vingt, les deux équipes finalistes n'ont pu marquer un seul point: Richard Per-

reault a manqué d'opportunisme à moins de 15 secondes de jeu du premier engagement lorsqu'il a raté un filet désert.

Yvon Turcotte a ouvert la machine du St-Albert en marquant le premier filet de la rencontre. Secoué par ce premier but, le St-Albert s'acaparait de toute la glace pour mener rondement les deux autres périodes de jeu. Quelques instants plus tard, René Carignan, aidé de Daniel Doyon, portait le pointage 2 à 0. A 10.18, Yvon Turcotte revenait à la charge pour marquer son deuxième filet de la soirée et ainsi augmenter l'avance de trois buts. Contrant toutes les attaques du Tingwick, le St-Albert poursuivait sa victoire et Michel Béliveau clouait le cerceau du Tingwick à la fin du deuxième engagement. Richard Perreault

évitait le blanchissage à la toute fin de cet engagement.

Comme une machine bien rodée, le St-Albert continuait son ravage pour marquer trois autres buts au cours du troisième engagement. Lors d'un désavantage numérique, Guy Ducharme enfilait le 5ième but du St-Albert. Michel Perreault complétait une stratégie et portait le compte 6 à 1 avant que Alain Collard ne finisse le carnage.

Quatrième match

Fier de sa victoire de 7 à 1, le St-Albert reprenait les rennes de la série grâce aux 4 buts de Yves Boucher lors du 4ième match.

C'est un retour de 5 buts lors des 8 dernières minutes de jeu qui assura cette troisième victoire du St-Albert.

Yves Boucher, grande vedette de ce quatrième match,

a ouvert le pointage de la rencontre. Cependant, quelques minutes plus tard, Ligori Levasseur nivelait le pointage 1 à 1. Daniel Doyon dans un suprême effort redonnait confiance au St-Albert, mais Gilles Rousseau égalisait à nouveau le pointage à la toute fin de l'engagement.

Tingwick a littéralement explosé au cours du deuxième engagement, prenant les devants 5 à 2, grâce aux buts de Jacques Lawrence, Richard Perreault et le deuxième filet de Gilles Rousseau. Reprenant les choses en mains, Yves Boucher complétait son truc du chapeau pour ainsi porter le pointage après deux périodes 5 à 4.

Yvon Turcotte, vedette du troisième match, créait pour une troisième fois l'égalité au cours des premières minu-

tes de la période finale. Après un bel échange de passes, Michel Béliveau donnait au St-Albert sa première avance. Yves Boucher complétait une dernière stratégie pour donner une troisième victoire consécutive au St-Albert.

Prochain match

La prochaine rencontre de la série finale aura lieu vendredi prochain à compter de 21 heures en l'arène de Warwick. Advenant une victoire du Tingwick, la série se poursuivrait dimanche prochain au même endroit.

Haltérophilie

Dubuc et Voyer sur la sellette

VICTORIAVILLE (PM) — "Je suis très fier de mes poulains, Pierre Dubuc et Christian Voyer, qui ont remporté en fin de semaine dernière, des triplés d'or et d'argent, lors du championnat provincial scolaire d'Haltérophilie qui avait lieu à St-Hyacinthe". Voilà les premiers commentaires de l'instructeur de l'équipe de Victoriaville, M. Jean-Marc Pichette.

"Leurs compagnons de jeu, les André Desrochers, Alain Pelletier et Alain Camiré ont très bien complété l'équipe dans cette victoire de 3ième position pour les Bois-Francis, de poursuivre M. Pichette".

TOURNOI PROVINCIAL JUNIOR

Grâce à son triplé d'or, de fin de semaine, Pierre Dubuc participera au tournoi provincial junior qui aura lieu le 24 avril prochain. André Desrochers et Alain Pelletier feront partie de l'équipe des Bois-Francis ayant réussi les standards provinciaux au cours de la fin de semaine.

COMPÉTITION SCOLAIRE

Lors de cette compétition scolaire provinciale d'Haltérophilie à St-Hyacinthe en fin de semaine dernière, les Bois-Francis ont arraché la troisième position avec seulement 5 athlètes. Salaberry avec 11 athlètes a arraché la médaille d'or avec 83 points tandis que la région de Yamaska prenait la deuxième place avec 72 points. Cependant, la région de Yamaska avait envoyé 9 athlètes.

POIDS MOYEN

Alain Camiré, poids moyen, a enlevé la septième position de cette classe avec un combiné de 130 kilos. Alain a réussi un arraché de 62.5 kilos et un épaulé-jeté de 67.5 kilos.

POIDS MOUCHE

André Desrochers, poids mouche, prenait

la cinquième position avec un combiné de 117.5 kilos. A l'arraché, il réussissait 47.5 kilos et à l'épaulé-jeté, il levait 70 kilos.

POIDS COQ

Alain Pelletier, poids coq, suivait les traces de son confrère et se hissait au cinquième rang de sa classe avec un combiné de 142.5 kilos. Il avait réussi des fiches de 67.5 kilos à l'arraché et 75. kilos à l'épaulé-jeté.

MEILLEURS ATHLÈTES

Pierre Dubuc a réédité son exploit des Jeux du Québec à Jonquière en enlevant un triplé d'or en fin de semaine dernière. Sa fiche combinée présentait un total de 197.5 kilos. Pierre a réussi un arraché de 87.5 kilos et un épaulé-jeté de 110 kilos.

Christian Voyer n'a pas manqué sa barque également en arrachant une médaille d'argent grâce à un combiné de 172.5. A l'arraché, il a levé 77.5 kilos et 95 kilos à l'épaulé-jeté. Quelques 60 athlètes du Québec ont participé à cette finale scolaire provinciale.

ATTENTION,

SI VOUS ETES SEUL/E

Ne soyez pas découragé(e)

Je vous suggère de lire attentivement

le message en page B-13

Lic. 50511

**SURVEILLENZ NOTRE
GRANDE VENTE**

UNIQUE

**QUI DEBUTERA
TRES BIENTOT**

**J.P. BOUCHER
MEUBLES**

ASTON JUNCTION

TEL.: 226-3343

**Nous avons aussi en magasin plusieurs
autres modèles de piano**



Ce magnifique piano plaqué, fini Pecan et soigneusement sculpté font que ce piano de style méditerranéen s'adapte à la perfection au décor de tous les intérieurs.

Les services d'un technicien spécialisé

**GÉRALD
MUSIQUE**

**88 Notre-Dame est
Victoriaville — 752-5912**

Tournoi provincial

320 policiers à Victoriaville

VICTORIAVILLE (PM) — C'est en fin de semaine prochaine soit les 9, 10 et 11 avril, que se déroulera au Pavillon Jean Béliveau, le tournoi provincial de hockey des policiers du Québec.

Le premier match de ce tournoi provincial commencera à 18 heures vendredi. Seize équipes se disputeront la couronne emblématique de cette série à la ronde. Des équipes de Montréal, Valleyfield, Trois-Rivières, du Lac St-Jean ainsi que de l'Abitibi

seront en nos murs au cours de cette fin de semaine.

Les profits de ces trois journées de compétition seront versés à quatre disciplines sportives, soit la ligue Inter-Cités "AA", le club de Natation, le club Camaratin (Patinage artistique) et la discipline du Curling Jeunesse.

C'est donc un rendez-vous pour la population des Bois-Francs à venir voir évoluer ces 16 équipes policières au cours de la fin de semaine prochaine au Pavillon Jean Béliveau.

Ligue de Ballon-volant

Un championnat très bien mérité

VICTORIAVILLE (PM) — Les organisateurs de la ligue de ballon-volant Labatt 50 sous l'égide de M. Jean-Claude Houle ont clôturé de façon spéciale leur saison hivernale.

En effet, en plus de couronner les différents champions de la saison régulière et des séries éliminatoires, les membres de la ligue fêtaient également leur 5e anniversaire de fondation.

Championnat

Dans la classe "A", René Paris, capitaine des Breuvages de L'Estrie a reçu les trophées de la saison régulière et des éliminatoires. Outre ces deux trophées,

René Paris s'est vu décerner le trophée pour le joueur le plus complet de cette division. Alain Courchesne recevait, pour sa part, le trophée pour le plus gentilhomme.

Classe "B"

Dans cette catégorie, le capitaine de l'équipe Boutique du Cheveu a raflé le trophée pour la saison régulière. Alain Tousignant de l'équipe Bergeron Oxygène recevait le trophée des séries éliminatoires.

M. Alain Houle a reçu un trophée pour le joueur le plus complet de la classe "B". Claude Laroche recevait le trophée du gentilhomme

me tandis que Bruno Hinse s'accaparait du trophée pour le joueur s'étant le plus amélioré au cours de la saison.

Henri-Marc Hinse qui s'est continuellement illustré au cours de la saison par sa ténacité s'est mérité un trophée. Ghislain Legeault a reçu le trophée pour le joueur ayant mis le plus d'ambiance dans son équipe.

Nouveau bureau de direction

M. Luc Vigneault sera en charge des rennes de la ligue pour la prochaine saison. Il sera secondé dans ses tâches par les vice-présidents Jean-Claude Houle, et Michel Laveault. M. Serge Fleury agira comme secrétaire-trésorier.



MEILLEURES ÉQUIPES — Lors de la soirée de clôture de la ligue ballon-volant Labatt 50, les organisateurs de la ligue ont honoré les différents champions de la saison. On reconnaît ici MM. Jean-Paul Poudrier, commanditaire,

Alain Courchesne, joueur gentilhomme, René Paris, capitaine des Breuvages de L'Estrie, Jean-Paul Blanchet de la brasserie Labatt et Jean-Claude Houle, président de la ligue.

(Cliché L'Union)

Si vous en avez assez d'être le dernier de la file...



HONDA XL-250

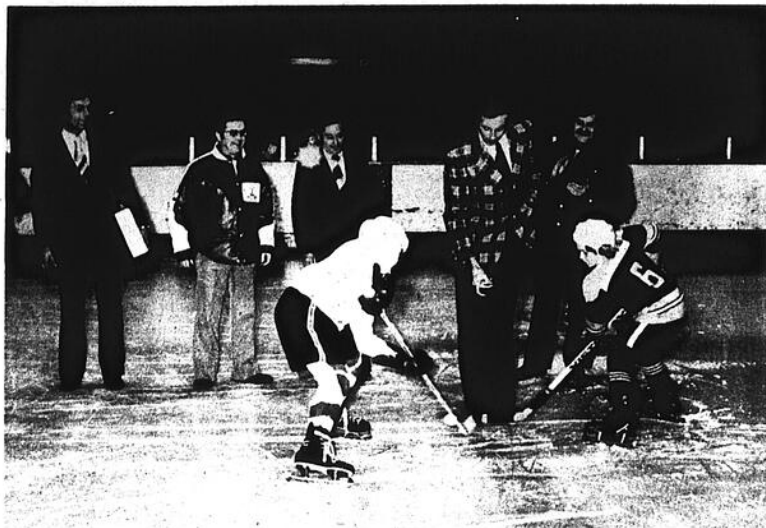
... elle ne se sent vraiment bien qu'en tête!



SPORTS CARRIER INC.

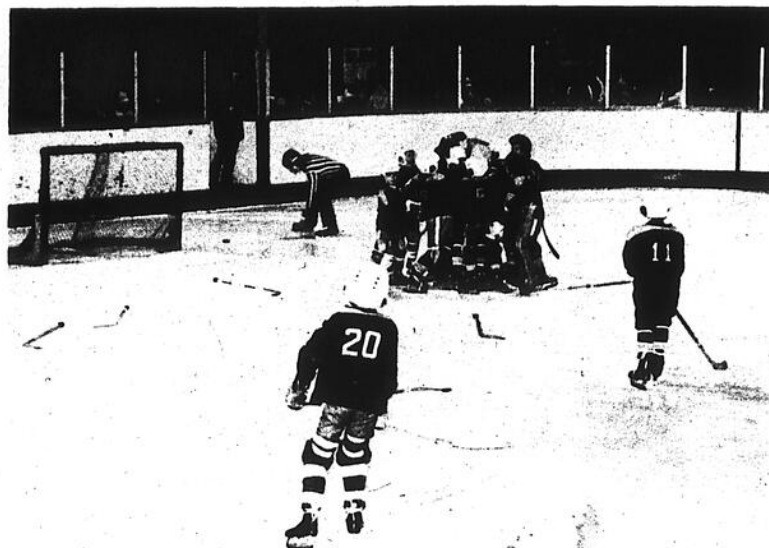
HONDA

PLESSISVILLE 1431 AVE FORAND 362 3549
ARTHABASKA 55 RUE GIROUARD 752 2634



GRANDES VEETTES — Deux grands messieurs du hockey, Jean Béliveau et Guy Lafleur, ont honoré les organisateurs du Festival "Atôme" en

exécutant la mise au jeu officielle sous des applaudissements les plus chaleureux.



VICTOIRE — La victoire est acquise et les jeunes joueurs s'empressent d'entourer leur gardien de but pour le féliciter.

Ces jeunes reprendront la lutte dans quelques heures.

Festival "Atôme"

Une 2ième couronne pour Drummondville

Textes: Pierre Mailhot
Photos: René Houde

VICTORIAVILLE — Pour une deuxième année consécutive, le Drummondville-Sud a remporté en fin de semaine dernière le Festival "Atôme" qui se déroulait au Pavillon Jean Béliveau.

Le Drummondville-Sud a défait en finale le La Tuque au compte de 4 à 0. Auparavant, les jeunes

Drummondvillois avait battu tour à tour les Castors de Victoriaville 3 à 2 en supplémentaire et le Nicolet 4 à 3 en supplémentaire également.

CLASSE "AA"

La puissante équipe de Boston n'a pas failli à la tâche raflant les honneurs de la catégorie "AA". En grande finale, les Bostonnais ont vaincu le St-Léonard de Mon-

tréal, 5 à 2.

L'équipe bostonnaise avait battu la mesure de leur première jouete en disposant du Ottawa au pointage de 4 à 3.

TOURNIQUETS

Quelque 4,000 personnes ont franchi les tourniquets du Pavillon Jean Béliveau au cours de ces trois jours de festivités. La plupart des spectateurs se sont dits en-

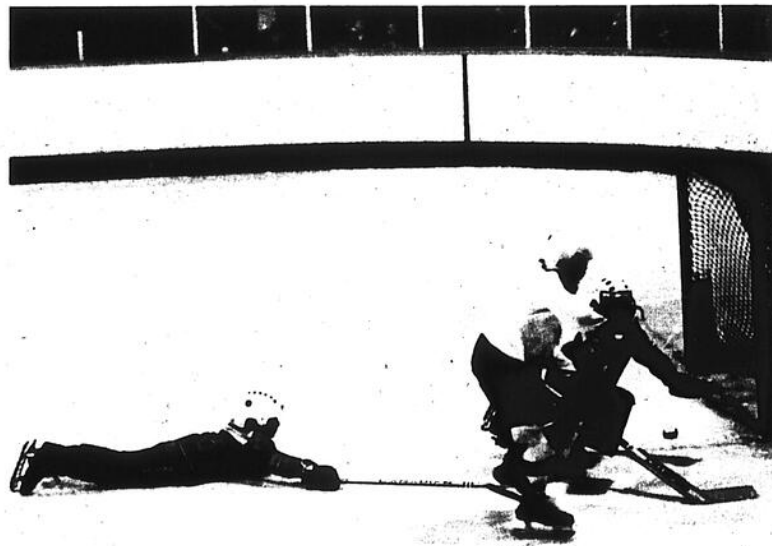
chantés de ce Festival qui a connu un énorme succès. Selon plusieurs commentaires, tout avait été organisé avec soins. Rien n'a cloché au cours de ces trois journées.

Par ailleurs, les organisateurs de ce Festival "Atôme" tiennent à remercier chaleureusement la population qui a participé à ce succès.



EN ATTENDANT — En attendant de reprendre le match, ce jeune joueur a é-

couté les conseils de sa mère tout en dégustant un bon gâteau.

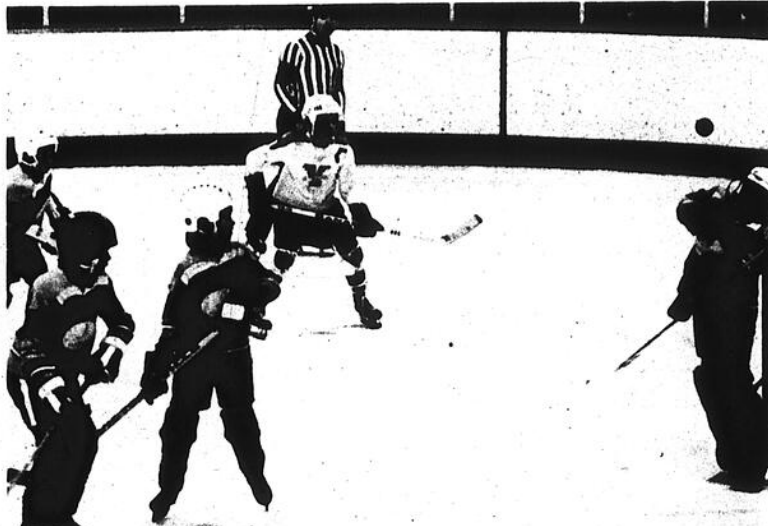


DÉJOUER — Le jeune défenseur de cette équipe a tout tenté pour arrêter l'élan victorieux de ce joueur adverse qui vient

de pousser la rondelle sous les jambières du gardien de but.



ÉCHANGE — Avant chaque match, les deux équipes en lice s'échangeaient des cadeaux. Cette équipe indienne a été fort remarquée par les spectateurs. Chaque joueur a remis une plume à l'équipe adverse.



DUR MÉTIER — L'une des équipes de Victoriaville a mené la vie dure à ce jeune cerbère. Le métier de gardien de but

n'est pas toujours rose. En voilà une preuve tangible.



LANCE ET COMPTE — Les deux bras en l'air, ce jeune joueur atôme vient de

marquer l'un des premiers buts de la victoire.



PARTISANS — Les partisans des équipes de Victoriaville étaient nombreux au Pavillon Jean Béliveau au cours de la fin de semaine. Victoriaville vient de compter un

point et les partisans ne se gênent pas pour encourager les leurs.



MEILLEURE POSITION — Le cerbère de l'équipe de Fabreville a trouvé son point d'appui lors de cette rencontre. Bien accoté sur le poteau des buts, il a réussi des arrêts clés.



- Aimeriez-vous connaître davantage le cycle féminin et ses points de repère?
- Etes-vous à remettre en question votre moyen de régulation des naissances?
- Etes-vous en recherche de grossesse?

Un Service de REGulation des NAissances
est là pour vous aider.

Seréna

357-8831

glanures

Le Yvon Lavigne Briqueleur de la ligue mixte de pétanque Molson a remporté la semaine dernière le championnat de la classe "B". L'équipe gagnante était composée de Michel Labbé, Lyne Poyet et Yvon Fournier.

0-0-0

Je tiens à remercier sincèrement M. André Béliveau, propriétaire de la Boutique Bokado qui a fait plusieurs démarches auprès de son frère Jean afin d'avoir une entrevue avec ce dernier et Guy Lafleur. Ce



sont deux jeunes gardiens de buts qui ont questionné ces deux grands messieurs du hockey. Par ailleurs, la venue de Jean Béliveau et Guy Lafleur corroborait avec le tirage de cette boutique qui offrait deux paires de billets pour les séries éliminatoires prochainement au Forum de Montréal.

0-0-0

Lors des derniers programmes de la ligue de dards O'Keefe, la Légion 1 a défit L'Inter 2 au compte de 23 à 7. Les tandems Monique Leblanc-Robert Leblanc-Jeannine Vigneault-Georges Vigneault et Olivette Leblanc-Maurice Leblanc ont réussi des fiches parfaites. Le Petit Baril a, pour sa part, battu la Légion 2 au compte de 17 à 13. Les meilleurs pour l'équipe victorieuse ont été René Beaulieu et Réal Parenteau. L'Inter 1 a disposé du Mont St-Michel 1 au compte de 16 à 14. Johanne Ouellet et Oscar Neault ont réussi une fiche de 4/5. Dans le dernier match le Café des Pins a vaincu le Mont St-Michel 2 au compte de 20 à 10. André Chauvette et Florence Leblanc ont réussi une fiche parfaite de 5/5.

Ligue des Bons Buveurs

La Diligence gagne la série éliminatoire

VICTORIAVILLE (PM) — C'est fini; l'Hôtel Central a remis ses patins dans la boue à mites en perdant une troisième fois consécutive contre la Diligence Ford de la ligue des Bons Buveurs Molson.

La Diligence Ford a complètement lavé l'Hôtel Central lors de la série finale de ce circuit, la semaine dernière, en remportant un troisième gain consécutif et ce,

au compte de 6 à 1. Réjean Longchamps a été l'homme des séries en marquant une autre fois trois buts pour ainsi aider précieusement son équipe à s'accaparer du trophée emblématique. Claude Fleury, Serge Bergeron et Jean-Rock Roy ont complété le pointage des vainqueurs. Pierre Provencher a marqué l'unique filet de

(suite à la page 23)

0-0-0

Lors du dernier tournoi de pétanque qui avait lieu au Boulodrome de St-Cyrille, l'équipe formée de Léopold Dupont, Dolorès Walsh et Christian Békart a remporté le championnat: La Consolante a été gagnée par l'équipe

de Paul Scapino, Aline Scapino et Léopold Gill. Les Eugène Frennoll, Catherine Muret et Gilbert François s'accaparaient de la Réconciliante. Enfin, l'équipe formée de Dominique Dollard, Cécile Carrier et Réal Goselin remportait les honneurs de la Désolante.

Ligue des Amateurs

Lactantia: au seuil de la double couronne

VICTORIAVILLE (PM) — Le Lactantia a poursuivi, la semaine dernière, son ascension vers le championnat des séries éliminatoires en disposant pour une deuxième fois du Ventilateur Victoria au pointage de 8 à 4. Grâce à cette victoire, le Lactantia prend une avance de 2 à 0 dans la série finale de la ligue des Amateurs.


La première période s'est terminée, par un pointage de

1 à 1. Claude Deschambeault a ouvert le pointage pour le Ventilateur Victoria. Vers la quinzième minute de jeu, Roger Houle qui avait procuré la première victoire au Lactantia nivelait le compte 1 à 1.


Après seulement 38 secondes de jouer à la deuxième période, Laurent Pépin répliquait une deuxième fois


pour le Lactantia qui prenait les devants 2 à 1. Deux buts rapides de René Laroche et Claude Pinard redonnaient confiance au Lactantia qui s'acheminait vers la victoire. André Poudrier réduisait la marge 4 à 2. Mais sautant sur l'occasion, les hommes de l'instructeur Belhumeur prenaient une confortable avance de 6 à 2 grâce aux buts de Pierre Charon et Jean-Marc Fréchette.

Georges Lane trouvait le fond du filet lors des premières minutes de jeu du troisième engagement pour ainsi marquer le 3ième but du Ventilateur Victoria. Alain Boisvert complétait une stratégie pour marquer le 7ième but du Lactantia. Guy Pépin marquait le dernier but du Ventilateur Victoria tandis que Claude Pinard scellait l'issue de la rencontre.



SIFFEZ EN BRICOLANT



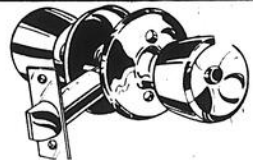


ESCABEAU 5' EN ALUMINIUM

Fabrication Domestique

Approuvée Canada (C.S.A.)


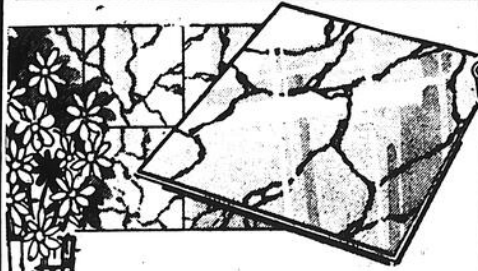
13⁹⁹



Poignées de portes "Weiser"

Fabrication soignée et réputée. Modèles très décoratifs.



- Modèle A-100 pour l'intérieur 4.95
- Modèle A-300 pour salle de bains 6.70
- Modèle A-500 pour l'extérieur 11.70

CARREAUX EN MIROIR

Carreaux 12"x12" en miroir. Modèles assortis avec ruban de pose.


A PARTIR DE 94 ¢ le mcx

BROUETTE


Capacité 2 1/2 pi. cu.

12⁹⁹



PRATTE inc.

665 NOTRE-DAME OUEST, VICTORIAVILLE, 752-4513



BMR



NOUVEAU SIGLE — Voici le nouveau sigle du tournoi de golf "Gilles Marotte". Les auteurs du sigle, MM. Morin et Lemay ont voulu reproduire tous les éléments significatifs du tournoi. L'ensemble représente un parcours de golf. De la ligne supérieure du contour se dé-

tachent trois segments représentant la forme d'un gouret et les autres correspondant à des bâtons de golf et le tout formant la lettre "M" pour Marotte. A l'intérieur du sigle, on remarque un cercle foncé associé à une rondelle ou à un trou de golf. (Cliché L'Union)

Tournoi Marotte

Un sigle moderne pour la 7ième édition Marotte

VICTORIAVILLE (PM) — Lors d'une conférence de presse tenue la semaine dernière au Motel Boifran, les organisateurs du tournoi "Gilles Marotte" ont présenté aux journalistes le nouveau sigle de cet événement sportif qui se déroule dans notre région depuis maintenant 7 ans.

Ce nouveau sigle conçu par la firme Morin & Lemay représente un parcours de golf. Les trois segments se détachant du contour supérieur représentent la forme d'un gouret ainsi que deux bâtons de golf et le tout formant la lettre "M" pour Marotte.

A l'intérieur du sigle, les dessinateurs y ont placé un cercle foncé représentant un trou de golf ou une rondelle. Enfin, le tout est agencé aux couleurs vertes figurant le parcours d'un golf et les verts.

Organisation

Pour une deuxième année consécutive, M. Laurier Gardner a relevé le défi de la présidence. D'autre part, M. le juge Pinard sera également de la fête pour une deuxième année en tant que président d'honneur.

M. Laurier Gardner sera secondé dans ses tâches par une équipe des plus qualifiées. MM. Serge St-Pierre et Aldé Demers agiront comme vice-présidents. Mlle Ginette Morisseau s'occupera du secrétariat tandis que M. Renaud Paris agira comme

conseiller spécial. MM. Paul Béliveau attaché aux relations extérieures et Paul Gagné à la trésorerie seront des atouts précieux dans cette 7ième édition du tournoi Marotte. Me Pierre Bélisle a pris la charge de la publi-

té tandis que MM. Jacques Pellerin et Michel Gagné agiront comme directeurs. Par ailleurs, l'un des pionniers de ce tournoi, M. Ben Baris, sera également de la fête comme président ex-officio.

La Diligence...

(suite de la page 22)

l'Hôtel Central.

Cette dernière joute n'a pas manqué d'intérêt lorsque l'animosité entre certains joueurs a éclaté. Réjean Longchamps et Denis Leduc ont écopé d'une punition majeure et d'une punition d'extrême inconduite pour s'être battus. Par ailleurs, Marcel Nadeau et François Rheault écopaient d'une punition d'extrême inconduite pour avoir participé à cette

bagarre.

Finale Consolation

Le St-Valère Auto Collision, dans un dernier sursaut de vie, a disposé de l'Hôtel LaSalle lors du deuxième programme de circuit pour ainsi s'accaparer d'une première victoire. Malgré cette défaite, de 4 à 1, l'Hôtel LaSalle mène la série 2 à 1. Michel Landry, Alain Fournier, René Boisvert et Unyss Hamel ont marqué les buts du St-Valère Auto Collision. Guy Morin enfilait le seul but de l'Hôtel LaSalle. La lutte reprendra de plus belle ce soir à compter de 21 heures.

Système d'alarme pour le feu

PLESSISVILLE (GAB) — La Ville de Plessisville en est aux dernières étapes pour la signature des contrats en rapport avec l'installation d'un nouveau système d'alarme pour le feu sur le territoire. Les installations sont prévues pour mai. Le travail devrait se faire rapidement car aucun appareil spécial n'est requis et que tout le matériel et les accessoires entrant dans le système projeté sont des produits réguliers de manufacturiers se spécialisant dans le domaine. Les établissements locaux intéressés pourront profiter d'un service de raccordement au système s'ils le désirent.



L'ORGANISATION — On remarque ici trois membres du Comité d'organisation du tournoi "Gilles Marotte" qui se déroulera sur le parcours du club de Victoriaville les 7 et 8 août. Ce sont MM.

le juge Claude Pinard, président d'honneur, Laurier Gardner, président du tournoi pour une deuxième année et Me Pierre Bélisle, publiciste du tournoi.

(Cliché L'Union)



Intermédiaire B

Asbestos remporte les grands honneurs



CHAMPIONS — L'Hôtel Dion d'Asbestos a remporté les grands honneurs du tournoi Labatt 50 qui se tenait en l'aréna des Pères Clarétains en fin de semaine. De la

bourse de \$400. ce club a remporté \$250. tandis que le Victoria Pizza se partageait le reste, soit \$150.



Du hockey à son meilleur à ce tournoi Labatt 50. L'organisation espère qu'une équipe de Victoriaville fasse partie de la ligue inter-cités. (Photos A.P.)



FINALISTES — L'équipe finaliste de Victoria Pizza qui a quand même livré une belle lutte.

VICTORIANVILLE (AP) — Le grand tournoi intermédiaire B qui se déroulait à l'aréna des Pères Clarétains en fin de semaine a connu un vif succès. Le club Hôtel Dion d'Asbestos a remporté les grands honneurs au compte de 4-1 sur le Victoria Pizza de Victoriaville. Ce tournoi était sous la commandite de Labatt 50.

EQUIPES

Au total, trente-six équipes de la région ont participé. Aussi au programme nous retrouvons un match hors-concours opposant les Essoufflés de Victoriaville au Rond-Point de Lévis.

L'équipe locale devait

l'emporter au compte de 4-0. Ce blanchissage n'a pas eu l'heure de plaire aux visiteurs. Notons que le calibre de jeu de cette partie d'exhibition était remarquable. Nous avons pu voir évoluer deux clubs rapides qui maniaient le bâton de façon remarquable. Du beau hockey.

VICTORIEUX

Le club Hôtel Dion d'Asbestos a remporté la victoire au compte de 4-1 sur le Victoria Pizza devant une foule anxieuse qui n'a pas cessé d'appuyer la formation locale. Toutefois, Asbestos présentait une équipe puissante avec une défensive infranchissable.

L'Hôtel Dion l'avait d'abord emporté devant le Maxime Pizza 6-0; ensuite devant les Ateliers Béliveau 5-2; le restaurant Belle-Vue 4-3 grâce au procédé des lancers de punition 4-3 et enfin devant le Victoria Pizza 4-1.

JOUEURS

L'organisation du tournoi a décerné des trophées pour les mentions suivantes:

1. Le joueur le plus utile à Claude Pinard du Asbestos.
2. Le gardien qui a le plus aidé son équipe: Luc Garneau du 4X4.
3. L'instructeur le plus coloré: Pierre Michel du restaurant Belle-Vue.

Les Essoufflés de Victoriaville se sont mérité un magnifique trophée de la part de l'organisation pour avoir bien représenté la ré-

gion dans les différents matches qu'ils ont disputés à travers la province.

sérieusement la possibilité d'accueillir une formation de Victoriaville dans ses rangs.

NOUVELLE EQUIPE

L'organisation du tournoi espère fortement que la ligue inter-cités envisagera

Rappelons que plusieurs centaines de personnes se sont rendues encourager les différentes formations.



Qu'est-ce qui se passe?

Ligue des Amis de Sam

La rencontre décisive

VICTORIANVILLE (PM) — C'est par une victoire décisive de 6 à 2 contre le Seven-Up que la Laiterie Victo de la ligue des Amis de Sam s'est assuré une place aux finales du circuit.

Charles Sévigny et Guy Morin ont dirigé l'offensive des vainqueurs avec une paire de buts chacun. Gérard Bergeron et Michel Houle ont complété le pointage de la Laiterie Victo. Jacques Briere et Dominique Delisle ont été les auteurs des buts des perdants.

Lors du deuxième programme du circuit des Amis de Sam, le Alphonse Houle a littéralement écrasé le Nettoyeur Desharnais au compte de 8 à 4. Michel Lu-neau a mené le bal des vainqueurs avec le tour du chapeau. Normand Tardif et Charles Desruisseaux avec une paire de buts chacun ainsi que Jacques Marceau complétaient la stratégie des vainqueurs. Malgré cette amère défaite, le Nettoyeur Desharnais a travaillé d'arrache-pied lors de cette rencontre et a un certain moment donné le pointage à l'état que de 5 à 4. Cependant, manquant de

souffle, le Nettoyeur Desharnais n'a pu contrer les attaques soutenues de dernières minutes.

Finale

Même si la Laiterie Victo s'est assuré une place dans les finales; elle ne sait pas encore quelle équipe elle affrontera. Ce n'est que cette semaine lors du dernier programme que les dés seront joués. Advenant une victoire du Nettoyeur Desharnais aux mains du Seven-Up et une défaite du Alphonse Houle contre la Laiterie Victo; le Nettoyeur Desharnais rencontrerait en grande finale la Laiterie Victo.

Erratum

Dans notre édition de la semaine dernière, dans la section sportive, l'omission d'un chiffre s'est glissée dans un des tableaux sur le reportage sur le futur club de golf de Warwick. A l'item "Financement" dans le premier tableau, un montant de \$50,000 a été omis.

Grand Choix pour Pâques

AU PAVILLON DU CADEAU

LaSalle



EXPRESSION
ÉTERNELLE
DE L'AMOUR...

198
CH.

- COLLIERS COEUR
- Modèle à coeur simple ou double
 - Monte sur chaîne délicate
 - Fini ton or



BAGUES D'HUMEUR

198
CH.

- La pierre change de couleur
- Pour révéler vos états d'âme
- Monture dorée



POUPÉES DÉCORATIVES

- Choix de 6 ravissants costumes
- Aux couleurs attrayantes
- Hauteur 12"

398
CH.



BRACELETS SEMAINIERS

198
CH.

- Jeu de 7 anneaux
- Lisses ou travaillés
- Ton or, argent ou couleurs



JOLIS COLLIERS

198
CH.

- Grains irréguliers
- Simili-bois
- Longueur 16" ou 21"



BIJOUX D'IDENTITÉ

198
CH.

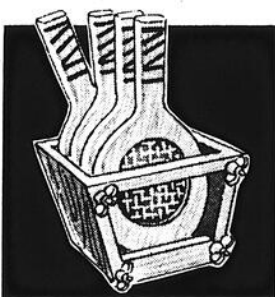
- Collier ou boucles d'oreilles
- Grand choix de prénoms
- Couleur or



ZODIQUES FRANÇAIS

298
CH.

- Nom du signe et symbole sur chaînette ton or
- Un cadeau sûr de plaire



SOUS-VERRES TENNIS

398
L'ENS.

- Jeu de 4 dessous de verre
- En forme de raquette
- Fabrication bois et liège
- Support bois 'presse-raquette'



D'ITALIE!

498
CH.

- Cendriers en marbre (albâtre)
- Taillé à la main
- Formes et teintes diverses



MIROIR PIVOTANT

398
CH.

- Pratique et élégant!
- Cadre et base finis or antique



MINI ÉTAGÈRE

398

- Bonne fabrication
- Bois de qualité
- Pour bibelots



TOURNOI — Lors du dernier tournoi régional de Pé-tanque disputé au Boulodrome de Warwick, l'équipe formée de Christian Bakeart, Dodo Walsh et André Henri remportait les honneurs du championnat. L'équipe est ici félicitée par le représentant du Canton, M. Marcel Lambert. Jean Beauchesne, Gisèle Perreault et Armand Turcotte prenaient les honneurs de la Réconciliante tandis que Florian Gardner, Micheline Gosselin et Gérard Carrier raffalaient la Désolante. Cette équipe est ici félicitée par Roland Lambert, président du Boulodrome. La Consolante a été gagnée par Jean-Marie Paris, Monique St-Pierre et Hilarion Lemire. (Clichés L'Union)

A CE MAGASIN SEULEMENT

100 Boul. Bois-Francs Nord
Victoriaville

LaSalle



Christian Béliveau, Jean Roy, Martin Poirier et Yves Leclerc ont signé cette éclatante victoire des Tigres la semaine dernière pour ainsi sceller l'issue du championnat des séries.



René Lachance, instructeur des Tigres

Ligue "AA"

"Le plus beau trophée de ma vie"

- René Lachance

Texte et photos:

Pierre Mailhot
VICTORIAVILLE

"C'est le plus beau trophée de ma vie", de clamer René Lachance, instructeur des Tigres Pee-Wee "AA" à la suite de la victoire finale de 6 à 4 contre les Draveurs de Trois-Rivières.

Le sourire aux lèvres et une pointe de fierté dans le visage, René Lachance n'avait d'éloges que pour son équipe qui était entrée dans les séries éliminatoires par la porte arrière.

En effet, à la suite de l'élimination du Shawinigan,

les Tigres de Victoriaville avaient causé une forte déception aux Barons du Cap-de-la-Madeleine en enlevant la série semi-finale en deux rencontres. Ils affrontaient donc les puissants Draveurs de Trois-Rivières en grande finale.

Les Tigres perdaient d'une façon non équivoque le premier match de la série. Cependant, stimulés par leurs partisans, les Tigres prenaient les rennes de la série et arrachaient trois gains consécutifs.

Lors du quatrième match de la série 3 de 5, les Tigres se sont accaparés de toute la glace lors des deux premiers engagements. Harcelant continuellement le cerbère des Draveurs, les Paul Tardif, Yves Leclerc et Denis Côté donnaient une priorité de trois buts. Richard Black réduisait le compte 3 à 1 à la treizième minute de jeu.

Ne s'en laissant pas imposer, les Tigres, plus agressifs, imposaient leur rythme au cours du deuxième engagement. Jean Roy et Yves Leclerc enfilèrent les deux

autres buts des Tigres qui prenaient une confortable avance de 5 à 1.

Délaissant l'offensive, les Tigres ont eu la frousse de leur vie lors du troisième engagement. Les Draveurs, sous la direction de Pierre Rochefort, ont secoué leur léthargie réduisant le compte 5 à 4, grâce aux buts de Guy Ferland, Stéphane Boileau et Michel Daigle. Jean Roy scella l'issue du match avec le sixième point des Tigres.

Un travail d'équipe

"Nous avions la meilleure équipe, de déclarer l'instructeur des Draveurs, Pierre Rochefort, mais les Tigres de Victoriaville nous ont eus par surprise et surtout par leur travail inlassable". "Ils méritaient vraiment la victoire", de conclure l'instructeur.



Pierre Rochefort, instructeur des Draveurs



Le cerbère des Draveurs, Dave Quigley a eu fort à faire dans la cage des Draveurs mercredi dernier lors du quatrième match remporté par les Tigres.

Une double couronne

VICTORIAVILLE (PM) — Les Astérix de la ligue mixte de ballon-volant O'Keefe, avec leur victoire de 4 à 0 contre les Coyotes la semaine dernière, se sont assurés du championnat de la série éliminatoire.

Grâce à cette victoire, les Astérix ont ajouté un deuxième fleuron à leur couronne de la saison.

Dans les autres rencontres de la série éliminatoire, les "76" ont défait les Papous au compte de 3 à 1. Les Tigres ont, pour leur part battu les As-Volants au compte de 3 à 1.

Classement

À la suite de cette troisième joute du tournoi à la ronde, les Astérix se sont accaparés de la première position

avec 11 points. Les Papous et les Tigres se disputent la troisième position ayant accumulé 5 points chacun. Les Coyotes ferment la marche du circuit avec 3 points. Il ne reste qu'une seule rencontre à l'affiche du programme éliminatoire. La lutte sera axée maintenant sur les tenants des deuxième et troisième positions.



Voici deux raisons de plus de vous acheter une Dodge Aspen

1. Son bas prix



2. Son grand luxe



Comparez l'économie de nos moteurs. Elle se compare bien.

L'Aspen se vend à bas prix? Bien sûr! Comparez le coupé 2 portes Aspen avec neuf voitures concurrentes dans sa catégorie de prix et l'Aspen bat facilement six d'entre elles*. Si l'idée d'une compacte vous sourit, mais que vous désirez le luxe d'une grande voiture, l'Aspen saura vous satisfaire et tout particulièrement nos modèles SE. Il n'en tient qu'à vous et votre budget de décider.

* En se basant sur le prix de détail suggéré du fabricant pour un modèle coupé, 2 portes, avec équipement semblable (moins taxe provinciale et frais de manutention et de livraison). Les voitures de cette catégorie, choisies pour établir la comparaison, figurent sur toutes les listes fournies à R. L. Polk par les quatre manufacturiers nord-américains.

La voiture de l'année de Motor Trend
Peu importe le modèle que vous choisissiez,

chaque Aspen est une voiture de l'année. Et l'Aspen s'est mérité cet honneur pour plus d'une raison.

Premièrement, il y a la douceur de roulement de l'Aspen. Notre but était de construire une compacte qui ait la douceur et la tranquillité de roulement d'une grande voiture. Nous avons réussi et le magazine Motor Trend le pense aussi.

Et puis, il y a l'espace qu'offre l'Aspen. Six passagers peuvent y prendre place en tout confort. Dans l'Aspen, la cote d'habitabilité aux jambes et à la tête est même supérieure à celle de certaines grandes voitures.

Et enfin, l'Aspen vous offre un choix de modèles comparable à celui d'une grande voiture: coupés 2 portes, sedans 4 portes et une compacte familiale, la première à être offerte par Dodge au Canada.

Options de grande voiture

A vous de choisir luxe et confort grâce à l'Aspen. Il y a les superbes modèles SE avec banquette inclinable 60-40 à accoudoir central (sedans et coupés), moquette et capitonnage somptueux. Pour une conduite encore plus confortable, vous pouvez choisir un siège à commande électrique, des glaces et verrous de porte à commande électrique, la climatisation, une transmission automatique, une radio AM-FM stéréo avec quatre haut-parleurs et beaucoup d'autres choses encore.

Aspen vous donne tout ça. Bas prix ou grand luxe, selon votre choix. Et l'Aspen est accompagnée d'une garantie d'un an, millage illimité (à l'exception des taxis et des voitures de police).

DODGE ASPEN

La compacte qui a le sens des grandeurs



sport-cégep

Volley-Ball

Les Vulkins passent à tabac l'Ontario

VICTORIAVILLE (PM) — Au volley-ball féminin, l'équipe de l'instructeur Michel Landry a causé une certaine surprise en se classant bonne première devant les équipes de l'Ontario.

Après s'être classés deuxième au niveau de la division Nord-Est et deuxième au championnat Provincial, les Vulkins se sont ressa-

sis et ils ont remporté le Championnat Interprovincial Québec-Ontario en l'absence toutefois du Collège de Sherbrooke. Lors de leur premier match, les Vulkins ont assommé la première équipe de l'Ontario 15-2 et 15-6.

Le Conestoga a été très faible sur tous les plans. Les Vulkins n'ont jamais été me-

nacés et ils ont dominé par leurs attaques et leur défensive très mobile. A leur deuxième rencontre, les Vulkins ont eu beaucoup plus de compétition contre le Cégep de Lévis-Lauzon. Ils ont remporté la première partie 15-7 et il y a eu quelques complications en deuxième partie où les Vulkins ont connu plus de difficultés en

gagnant 15-11.

Lors de leur troisième match, les Vulkins rencontreraient le Collège Algonquin d'Ottawa. Ce collège était encore plus faible que l'autre collège de l'Ontario et les Vulkins, ont plumé 15-4 et 15-1. Les pauvres anglaises avaient l'air toutes dérouterées devant le "French Power" des Vulkins.

Lucie Béliveau a été superbe aux lignes de trois mètres. Il est clair que cette équipe n'a rien appris lors de ce match puisqu'elle n'a rien vu. La finale devait opposer deux équipes du Québec, le Lévis-Lauzon et les Vulkins.

Les Vulkins ont débuté cette finale en force en prenant les devants 13-4 dès la première partie. Le Lévis-Lauzon a tenté un ralliement, mais les Vulkins ont su se ressaisir et ils ont remporté la partie 15-10.

La deuxième partie de cette finale ne fut qu'une formalité et les filles de Michel Landry l'ont gagnée 15-4. Le Championnat Interprovincial n'était pas le tournoi le mieux organisé mais cela n'a pas déconcerté les joueurs des Vulkins.

Lucie Béliveau a été la meilleure joueuse de la journée autant à l'attaque qu'à la défensive. Louise Gingras a sans doute joué ses plus belles parties de l'année et selon l'instructeur Michel Landry, la présence d'un spectateur du nom de Daniel Perreault



MEILLEURE SAISON — Lucie Béliveau, capitaine des Vulkins au volley-ball, a admirablement bien tiré son épingle du jeu en fin de semaine dernière lors du Championnat Interprovincial Québec-Ontario. Elle est ici avec son instructeur Michel Landry. (Cliché L'Union)

Festival Intra-mural

Le Cégep fait bonne figure

VICTORIAVILLE (PM) — Les étudiants du Cégep de Victoriaville, ont participé au Festival Intra-Mural Multi-Collégial se déroulant en fin de semaine à Trois-Rivières.

Les étudiants du Cégep ont participé à quatre disciplines, soit le ballon balai, le badminton, le volley-ball et le curling. Dans l'ensemble, les résultats ont été très bons considérant la popula-

tion respective de chaque collège. En effet, au ballon-balai chez les garçons, le Cégep a été bien représenté par l'équipe des Aigles. A leur première partie, les Aigles ont facilement vaincu le Séminaire de Sherbrooke par le compte de 4 à 1.

En deuxième partie, la victoire a été beaucoup plus difficile contre le Drummondville, mais ils ont réussi à arracher la victoire par le

compte de 2 à 1, grâce surtout à la belle performance de Serge Martel avec un but et une assistance.

En finale de ce tournoi double élimination, le Collège de Victoriaville devait affronter le puissant Collège de Sherbrooke qui comptait dans ses rangs un formidable gardien de but du nom de Denis Beaudoin de CKSH-TV.

Le Collège de Sherbrooke a battu le Victoriaville au compte de 1 à 0 en période supplémentaire.

Au badminton, les résultats ont été moins probants puisque seule l'équipe de Violaine Hotte et Marc St-Louis a pu se rendre en finale de consolation. Les trois autres équipes ont été éliminées dès la première ronde.

Au volley-ball mixte, les troupiers de Luc Bergeron, ont connu une bonne journée en battant Drummondville 15-1 et 15-1 pour ensuite diviser contre Shawinigan 15-7 et 5-15. Ils ont ensuite gagné contre Trois-Rivières 15-13 et 15-9. Ils se sont donc classés en deuxième position derrière Shawinigan.

Au curling, les deux équipes n'ont pas connu les mêmes succès. L'équipe de Bernard Dubois, Chantale Morasse, Denis Robitaille et Micheline Gaudreault a perdu ses deux premiers matchs contre Shawinigan 8-6 et 9-3. Toutefois, l'équipe de Jean Galarneau, Sylvie Côté, René Beauchesne et Sylvie Gendron a gagné contre Trois-Rivières 9-7. Elle a également battu Drummondville 8-5. Elle s'est avoué vaincue en finale contre une autre équipe de Trois-Rivières par le compte de 8-4. Pour une première année, le festival intra-mural a été un succès pour le Collège de Victoriaville et la participation à ce festival augmentera certainement l'an prochain.

Basket-ball Une vraie leçon

VICTORIAVILLE (PM) — Les Vulkins jr ont subi une vraie leçon de basket-ball alors que l'équipe des instructeurs leur a montré qu'ils pouvaient mettre en application ce qu'ils ont enseigné depuis le début de l'année.

Les instructeurs ont pris les devants dès la première demie par un compte de 40 à 18, grâce à une belle performance de 17 points à l'attaque de Réjean Houde.

Raymond Painchaud a bien préparé ses jeux et toute l'équipe des instructeurs a bien su les finaliser. Mais, c'est surtout défensivement que les Vulkins jr ont appris en étant limités à dix-huit points à l'attaque.

La deuxième demie a donné lieu à du jeu plus ouvert et les Vulkins jr ont marqué 26 points. Toutefois, leur faiblesse défensive a continué de persister et les instructeurs en ont enfilés 49.

Réjean Houde et Léopold Roy ont été les piliers avec 14 et 12 points chacun. L'ailier Réjean Houde a donc totalisé 31 points lors de ce match et les instructeurs l'ont gagné 89-44. C'est Reynald Binette qui a marqué le plus de points pour les Vulkins jr soit 14.

L'instructeur Léopold Roy a démontré beaucoup d'agressivité sous les paniers et rêve du jour où il pourra aligner un joueur à son image afin de batailler sous les paniers.

aurait grandement influencé son jeu. Chantal Hamel et Johanne Leblanc ont exécuté de très belles passes pour leurs attaquantes. Toutefois, Johanne a été faible en défensive. Françoise Noël et Ginette Beauchemin

ont également très bien joué et le jeu d'ensemble a bien fonctionné.

Ce championnat est certes la meilleure façon de clore une saison en beauté et les autres équipes n'ont qu'à bien se tenir l'an prochain.

Athlétisme

La soif des médailles

VICTORIAVILLE (PM) — Lors de la compétition d'athlétisme de vendredi dernier à Montréal, les Vulkins de Jean Thibeault ont eu plus que leur part de médailles.

En effet, au 50 mètres féminin, classé hors-concours, France Provencher s'est classée première avec un temps de 6.8 secondes. André Thibault a également fait sa marque avec un temps de 6.1 secondes aux 50 mètres et un deuxième rang.

Au 300 mètres, André a pris la première position avec un temps de 37.3 secondes. Ghyslain Laroche a bien figuré en se classant troisième au 50 mètres haies avec un temps de 8.2 secondes et deuxième au 300 mètres

avec une performance de 37.6 secondes.

André Morin a quelque peu surpris en réussissant le plus beau saut de sa carrière en triple saut avec un bond de 37 pieds. Le pince-sans-rire Guy Lamothe s'est classé deuxième dans

l'épuisante épreuve du 3.000 mètres. Guy avait confié à son instructeur, France Provencher, qu'il se contenterait de suivre le premier tout au long de la course et que lors des trois derniers tours, il pousserait la machine à fond. Mais malheureusement, Guy a manqué de souffle pour son sprint et dû se contenter de la deuxième position.

Sylvie Coutu a été moins chanceuse et elle a dû se contenter d'une sixième position au 600 mètres après avoir mené pendant deux tours. Jean Laroche a réussi une performance du tonnerre pour le nombre de pratiques qu'il a faites en passant 5 pieds 11 pouces au saut en hauteur.



Ghyslain Laroche



BADMINTON — Daniel Belhumeur et Daniel Fouquette qui entourent ici leur instructeur, Michel Landry, ont connu

une excellente saison à la discipline du badminton.

(Cliché L'Union)

Badminton

Belhumeur et Fouquette: une excellente saison

VICTORIAVILLE (PM) — Quatre membres de l'équipe des Vulkins ont participé en fin de semaine au tournoi Inter-Provincial collégial qui se tenait à Ottawa.

L'équipe Daniel Belhumeur - Daniel Fouquette a joué un excellent tournoi puisqu'elle a battu l'équipe favorite du tournoi, Trudelle-Couture de Québec, par des pointages de 15-5 et 15-6.

En deuxième partie, contre la première équipe de l'Ontario, le duo des Vulkins a eu beaucoup plus de difficultés mais il a su se ressaisir pour battre cette équipe par des comptes de 15-13,

7-15 et 15-12. Cependant, la plus puissante des équipes de l'Ontario, composée de deux Indonésiens, devait affronter l'équipe des Vulkins lors du dernier match de la journée.

L'équipe ontarienne a rencontré sa meilleure opposition mais elle a réussi à gagner 13-15, 15-6 et 15-7. L'équipe des Vulkins s'est donc classée en deuxième position derrière cette équipe, ce qui est excellent en considérant le calibre de jeu.

Section féminine

Chez les filles, l'équipe Diane Dumont - Claire Binette a causé une certaine surprise en se classant bon

deuxième lors de cette compétition. Elles ont perdu contre la puissante équipe de Jonquière par des pointages de 8-15 et 7-15. Les filles de Michel Landry ne s'en sont pas laissées imposer et elles ont tour à tour battu les deux équipes de l'Ontario. Elles ont d'abord éliminé l'équipe du Collège Algonquin par des comptes de 15-6 et 15-7. Mais la plus facile restait à venir et elles ont éliminé les Anglaises 15-3 et 15-4. C'est donc une excellente performance pour les quatre représentants des Vulkins qui ont su se distinguer durant toute l'année.

Basket-ball

Les Anciens gagnent

VICTORIAVILLE (PM) — La rencontre annuelle de basket-ball opposant les Vulkins aux Anciens, a donné lieu à d'excellents jeux, la semaine dernière. Les Anciens ont gagné la partie au compte de 85-74.

Il faut mentionner que les Anciens pouvaient compter sur le seul joueur francophone à faire partie de l'équipe d'étoiles inter-universitaires du Québec, Gilles Bellemare. En première demie, les Anciens ont connu quelques difficultés dans la cohésion de leur attaque, mais ils ont quand même tenu le coup. En effet, la plupart des Anciens n'ayant pas joué beaucoup cette année, ils ont dû redoubler d'ardeur en défensive et Jean Côté a travaillé très fort sous les paniers afin de maintenir les Anciens dans la partie.

Jean-Luc Bellemare a marqué 12 points dans cette demie et Jean Côté 11. Cette



Denis Bergeron

demie s'est terminée par le compte de 42-41 pour les Vulkins.

Cependant, en deuxième demie, la machine des Anciens s'est montrée beaucoup mieux huilée. Tant à l'attaque qu'à la défensive, Gilles Bellemare a fabriqué d'excel-

lents jeux comme quart-arrière et tous les joueurs de l'équipe des Anciens ont participé au pointage. La défensive des Anciens a fait commettre de nombreuses erreurs aux Vulkins qui, pour la circonstance, étaient renforcés de cinq joueurs du secondaire. Gérard Cyr et François Bibeau ont été les piliers des Vulkins à l'attaque avec 20 et 17 points respectivement. Denis Bergeron a connu une mauvaise soirée à l'offensive mais il a assez bien rivalisé avec Jean Côté des Anciens sous les paniers.

Paul Robitaille en a surpris plusieurs comme meneur de jeu, en plus de marquer 15 points dans le match. Selon l'instructeur Léopold Roy, ce match a été l'un des plus beaux matchs de basket joués cette année à Victoriaville. Toutefois, les Anciens en sont sortis vainqueurs pour une deuxième fois en autant d'années.

Tournoi provincial

Un autre fleuron à la Caisse Pop

VICTORIAVILLE (PM) — Qui réussira à arrêter la machine infernale de la Caisse Pop féminine de la région des Bois-Francs? En fin de semaine dernière, les troupes de l'instructeur Michel Dubois ont ajouté un autre fleuron à leur suprématie, en raflant les honneurs du tournoi provincial, section féminine, qui se déroulait à Asbestos.

"Je suis très satisfait de la performance de mon équipe, de mentionner l'instructeur Dubois, lors d'une brève conversation téléphonique hier matin, mais le calibre de jeu présenté dans la section féminine n'a pas été à la hauteur".

La Caisse Pop a battu en grande finale le Thetford-Mines au pointage de 4 à 0. Auparavant, la Caisse Pop avait disposé du Drummondville par défaut. Par la suite, elle passait deux autres blanchissages aux équipes de Waterloo,

4 à 0 et Sherbrooke, 5 à 0.

La première ligne offensive composée de Johanne Michel, Denise Pépin et Johanne Blondeau a tenu le haut du pavé lors de ce tournoi provincial. La Caisse Pop, grâce à sa victoire finale, s'accapare le trophée emblématique féminin et d'une bourse de \$150.

SECTION MASCULINE "A"

Par ailleurs, le Laurier Toyota de la section masculine, classe "A", remportait les grands honneurs de la finale en battant une équipe des Cantons de l'Est au compte de 2 à 0. Michel Lassonde et Michel Huppé assuraient la victoire finale de cette équipe de Victoriaville. Le Laurier Toyota prenait donc la large part du gâteau en revenant dans sa ville avec le trophée du tournoi et une bourse de \$500.

Club Kanvicto

En pleine période de recrutement

VICTORIAVILLE (PM) — Les membres du club de camping et caravanning Kanvicto de Victoriaville ont lancé officiellement la semaine dernière leur campagne de recrutement lors d'une conférence de presse à la brasserie Labatt.

Sous l'égide de M. René Tardif, le club Kanvicto, entreprendra sa prochaine saison estivale le 10 avril. Cette année, l'objectif de la campagne de recrutement sera de 200 membres. Actuellement, 140 membres font partie de l'organisation de ce sport de plein air.

La première activité de cette association sera une soirée populaire qui se déroulera à la salle de la Plage Hamel le 10 avril prochain. Au cours de la saison estivale, les membres du club de camping et caravanning Kanvicto bénéficieront de diverses activités sportives telles que des tournois de fers, de pétanque, de dards sur pelouse et de jeu de poches. De plus, cette année, la direction du club axera

son travail sur l'élaboration de compétitions de volleyball ainsi que d'une équipe de balle-molle.

Sur le plan régional, les membres des camps de Sherbrooke, Asbestos et Victoriaville pourront rivaliser d'adresse lors des compétitions sportives. Ces trois associations seront regroupées sous le sigle de la Régionale des Cantons de l'Est.

Du côté récréatif, les membres de direction ont mis sur pied quatre soirées avec orchestre, discothèque pour les jeunes, soirée autour du feu de camp, épluchette de blé-d'inde, rallye motos et rallye automobiles ainsi que le Noël du Campeur et la grande fin de semaine du guénilloux. Les activités estivales du club de camping

et caravanning Kanvicto se termineront par une grande soirée récréative qui aura lieu à la salle de la Plage Hamel au mois de septembre. **Camping provincial**

Au cours de cette même conférence de presse, l'agent de la brasserie Labatt dans notre région, M. Jean-Paul Blanchet, a mentionné que cette firme de bière s'infiltrera dans ce sport de plein air cet été.

En effet, trois caravanes Labatt sillonneront la province au cours de l'été. Chaque caravane fera le tour de 70 terrains de camping. Actuellement, la compagnie Labatt est en pourparler avec André Lejeune qui, selon certaines informations, ferait partie de la Caravane Labatt.

Partie de sucre

PRINCEVILLE (GAB) — La Chambre de Commerce de Princeville a convenu de faire cause commune avec les Optimistes locaux pour une partie de sucre, avec souper, à la "Cabane 4-7" de Plessisville. Les compagnes des membres sont les invitées d'honneur pour cette manifestation qui aura lieu le mardi soir, 13 avril. Mme Jeannine Dusseault, épouse du président de la Chambre de Commerce, et Mme Suzanne Verville reçoivent les inscriptions pour cette activité.

Badminton

Le duo Lachapelle-Hamel fait très bonne figure

VICTORIAVILLE (PM) — La Régionale des Bois-Francis a participé dernièrement au tournoi provincial scolaire de badminton à Cap-Rouge.

En simple féminin, Françoise Allard (Bois-Francis) a perdu aux mains de Monique Lemire (Laurentides) et Daniel-Boivin (Outaouais).

A la ronde préliminaire, simple masculin, Benoît Patoin (Bois-Francis) a défait Jimmy McSween (Est du Québec) au pointage de 15 à 5. Il a cependant connu la défaite aux mains de Richard Lamontagne (Lac-St-Jean) au pointage de 21 à 3.

Double féminin

En double féminin, le tandem Josée Mayrand-Pierrette Noël (Bois-Francis) a connu la défaite à deux reprises contre les équipes Michèle Aubin-Suzanne Tremblay (Lac-St-Jean) et Lisette Gauthier-Denise Veillette (Mauricie). Elles ont eu cependant l'occasion de savourer une victoire au pointage de 15 à 4 contre l'équipe Nathalie Houle-Carole Bureau (Nord-Ouest).

Double mixte

Dans cette division, le duo Yves Laquerre-Ginette Proulx (Bois-Francis) s'est

incliné lors de son premier match au compte de 15 à 11 contre l'équipe Luc Guertin-Luce Girard (Mauricie). Malgré ce premier échec, il prenait une douce revanche en disposant du tandem Claude Voyer-Claire Arseneault (Lac-St-Jean) par un pointage de 15

à 7. En ronde éliminatoire, l'équipe des Bois-Francis a baissé pavillon au pointage de 21 à 14 contre la puissante équipe Réal Morissette-Céline Marrois (Québec).

Double masculin

En double masculin, Paul Lachapelle et Benoît Hamel (Bois-Francis) ont été

les meilleurs représentants de la région. En ronde préliminaire, ils ont battu Robert Denys et Sylvain Latour (Montréal) au compte de 15 à 10. Poursuivant leur victoire, ils raflaient une deuxième victoire au compte de 18 à 13 contre Jacques Fournier et Réal Judd (Montréal).

En 1/8 de finale, Paul et Benoît disposaient de Daniel Boucher et Réal Pelletier (Mauricie) au pointage de 24-22. Se méritant une place en quart de finale, le duo des Bois-Francis devait s'avouer vaincu contre l'équipe Claude Tremblay-Carol Villeneuve (Côte Nord).

Basket-ball

Les Elites gardent la tête haute

VICTORIAVILLE (PM) — Les Elites participaient la semaine dernière, aux finales inter-régionales de basket-ball. Quatre régionales ont pris part à ces finales, soit, Meilleur, Estrie, Yamaska et Bois-Francis.

Dans leur première rencontre les Elites ont difficilement disposé de Meilleur au pointage de 64 à 62. L'instructeur a fait participer tous ces joueurs ce qui a fait que le pointage fut si rapproché. Les meilleurs pour les Elites ont été Bertrand Dumont avec 17 points, Réal Charest, 16 points et Jean Letarte 15 points. Pour Meilleur, B. Tétrault a maintenu les siens dans la partie avec une production de 33 points. 2ième victoire

La deuxième rencontre opposait les Elites au Yamaska qui présentait une équipe assez faible. L'instructeur Raymond Painchaud en a profité pour faire reposer ses réguliers en prévision du dernier match de la journée contre Estrie. La partie s'est terminée au pointage de 63 à 29 pour les Elites. Ce fut vraiment un effort d'équipe puisque tous les joueurs ce sont inscrits au pointage Richard Gagné avec 9 points a été un des meilleurs.

Match-clé

La dernière rencontre décidait du championnat, puisque l'Estrie avait deux victoires et les Elites deux victoires aussi. L'Estrie était représentée par le Séminaire de Sherbrooke "classé 3e au Québec".

Les Elites qui ont probablement joué l'un de leurs meilleurs matches de l'année ont commencé la rencontre en lion en prenant une avance de 12 à 6. Cependant, ils ont connu une période creuse de 4 minutes où le Séminaire a marqué 18 points sans riposte ce qui devait sûrement s'avérer le point tournant du match. Malgré ce temps mort, les Elites sont revenus à la charge avec 9 points pour finalement arriver à la mi-temps avec un déficit de 5 points seulement.

En deuxième demie, un léger manque de précision dans les lancers a permis au Séminaire de prendre une avance de 12 points qu'ils ont maintenue jusque dans les dernières minutes. A la suite d'erreurs et d'un manque de confiance, Sherbrooke retournait à son vestiaire avec la victoire finale.

Pour les Elites, Jean Letarte avec 16 points, Bertrand Dumont, 14 points et Réal Charest, 8 points plus une partie superbe en défensive, ont été les meilleurs des Elites, tandis que P. St-Cyr avec 15 points, D. Beaudoin et J. Deshaies avec 12 points chacun ont été les meilleurs pour le Séminaire.

L'instructeur Raymond Painchaud s'est dit très satisfait de ses joueurs lors de ces finales inter-régionales.

Jean Béliveau et Guy Lafleur vus par 2 gardiens de buts

Texte et photos: Pierre Mailhot

Collaboration spéciale:

Claude Latulipe et

François Gagnon

VICTORIAVILLE — Guy Lafleur des Canadiens de Montréal a ajouté un autre fleuron à sa couronne en fin de semaine en décrochant le titre de champion marqueur de la Ligue Nationale.

Cependant, l'émerveillement des partisans du Canadien de Montréal face à ce marqueur prolifique, 125 points en une saison, n'a sûrement pas eu le même son de cloche pour deux chauds partisans de cette équipe, Claude Latulipe et François Gagnon de Victoriaville.

Troquant leur habillement de gardien de buts pour la plume, ces deux journalistes en herbe se sont entretenus pendant quelques minutes avec Guy Lafleur et Jean Béliveau qui étaient de passage en nos murs en fin de semaine passée.

QUESTIONS LEGITIMES

Jean Béliveau et Guy Lafleur se sont prêtés gentiment au bloc de six questions soit: Que pensez-vous du jeu robuste? Contre quelle équipe avez-vous eu le plus de difficultés à jouer cette année? Comment êtes-vous devenu un grand joueur de hockey? Combien de trophées et de Coupe Stanley avez-vous remporté dans votre carrière? Est-ce que cela prend beaucoup de discipline pour devenir un bon joueur de hockey? et enfin, quels ont été les plus beaux souvenirs de votre carrière?

Sous ce feu roulant de questions, Guy Lafleur a répondu aux trois premières en déclarant que le jeu robuste était bon en lui-même. "De plus, de poursuivre l'aïlier droit des Canadiens, le jeu robuste devient une attraction pour le public mais, de mentionner ce dernier, trop de robustesse écoeure les partisans".

A la deuxième question, Lafleur a souligné qu'il avait eu beaucoup de difficultés à jouer contre Toronto cette année. "Toronto a, au cours de la saison, joué un jeu très serré et la défensive est très difficile à percer lorsqu'il a l'avantage d'un but". "Je n'ai connu qu'un bon match contre cette équipe cette année", d'ajouter Lafleur.

Pour devenir un grand joueur de hockey, il faut faire beaucoup de sacrifices. "Il faut également travailler très dur tout en respectant une discipline sévère." "J'ai fréquenté pendant 4 ans l'École moderne de hockey pour

parfaire mon jeu". "Il faut également une certaine habileté dans le sport que l'on pratique", de mentionner Guy.

Poursuivant l'entrevue, Jean Béliveau a déclaré qu'il avait remporté 10 Coupes Stanley au cours de sa carrière au sein des Canadiens de Montréal. "Cependant, d'ajouter l'ex-joueur de centre, je ne sais pas exactement le nombre de trophées que j'ai reçus au cours de ma carrière".

Au domaine de la discipline, le prolifique



UN SOUVENIR INOUBLIABLE — François Gagnon et Claude Latulipe ont rencontré en fin de semaine dernière Jean Béliveau et Guy Lafleur. Ayant délaissé leur habillement de gardien de buts, ils ont interviewé ces deux grands joueurs des Canadiens de Montréal.

marqueur des Canadiens de Montréal a souligné que la discipline était la base de la réussite dans le sport. "Parfois, il faut délaissé ses amis qui font la fête car le lendemain, la pratique peut être difficile. "Ne pas fumer et ne pas boire sont également des règles d'or dans notre métier".

"Mes plus beaux souvenirs, de conclure Jean Béliveau, ont été ma première année avec les Canadiens de Montréal". "Il y a eu également ma première Coupe Stanley et aussi mon 500ième but".

Bravant la foule, nos deux journalistes ont fait signer ces deux grands messieurs du hockey pour retourner par la suite au Pavillon Jean Béliveau suivre les péripéties du Festival "Atôme".

Basket

Championnat inter-scolaire aux Elites de la polyvalente

VICTORIAVILLE (AP) — En fin de semaine se déroulait à la polyvalente de Victoriaville le championnat de basket-ball inter-scolaire. Les élites de la polyvalente de Victoriaville devaient remporter la palme pour les garçons tandis que la formation féminine les Abax de Drummondville l'emportait sur les Sudis-

tes de Nicolet.

Au total, quatorze équipes ont participé à ce championnat, soit plus de 150 jeunes d'âge scolaire secondaire.

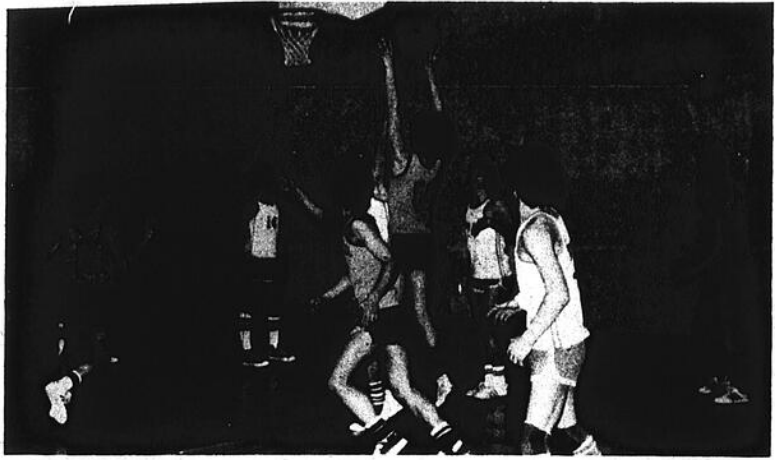
Victoire

Les élites de la polyvalente de Victoriaville l'ont remporté au compte de 46-33 sur les Condors de Drummondville. L'équipe de Vic-

torioville a fait un retour après avoir tiré de l'arrière 9-0. Certains changements à la défensive à la deuxième demie auront permis cette victoire.

Trophées

Les trophées et les dépenses de ce tournoi ont été absorbés par la polyvalente de Victo et la Ligue du centre du Québec.



Lors du récent tournoi régional de croquet qui s'est tenu au Centre Récréatif de Warwick, le duo formé de Yvon Côté et Ludger Perreault a remporté le championnat de la classe "AA". Ils ont

vaincu en finale l'équipe composée de Jean-Claude Beaugard et Simon Labonté pour ainsi se mériter une bourse de \$100.

(Photo G.B.)

CHAMPIONNAT — Le championnat provincial de basket-ball inter-scolaire se déroulait à la polyvalente de Victoriaville en fin de semaine dernière. Les Elites de la Polyvalente de Vic-

torioville ont remporté la victoire chez les garçons au compte de 46-33 sur les Condors de Drummondville.

(Photos A.P.)

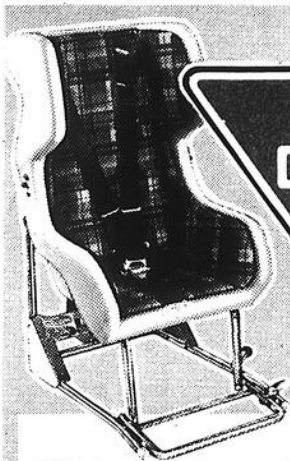


VAS-Y DONC

Quand t'as le goût

L'UNION — MARDI 6 AVRIL 1976 — PAGE A-31

Avis: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage... éviter d'inhaler...
Moy. par cigarette. Régulier: goudrons 16mg, nicotine 1.2mg. King: goudrons 18mg, nicotine 1.4mg.



**CANADIAN
TIRE**

Siège-bébé TRAVÉ GUARD

Approuvé par le gouvernement pour enfants 15 à 45 lb et jusqu'à 45" capables de se tenir assis.

33⁸⁹ utile et sûr

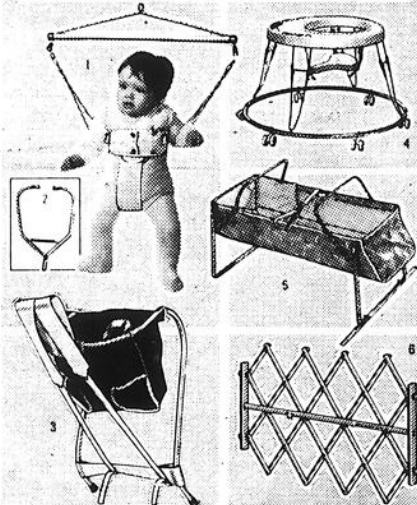
Pour votre tranquillité d'esprit. Moulé monopiece, haute résistance. Positions assis ou sommeil. Harnais 5 fixations. Doublure vinyle capitonné.



Siège bébé Kantwet

37⁹⁵

Approuvé gouvernement pour 17 à 40 lb. Moulé vinyle double paroi. Positions assis, sommeil. Coussin vinyle.



1 EXERCISEUR JOLLY JUMPER

Se pose dans l'embrasure d'une porte. Ceinture-selle en nylon pique. Sans pince.

8⁹⁹

2 PINCE DE PORTE - TOUTE SÉCURITÉ

Pour Jolly Jumper ou Bonny Bouncer. Pas de perçage. Pour cadre porte.

2⁹⁹

3 PORTE-BÉBÉ ÉCONOMIQUE

Assure le confort de bébé tout en laissant les mains libres. Réglable selon la carrure.

8⁹⁹

4 MARCHEUSE 'CENTURY'

Bâti tube acier chromé résistant aux coups. Grosses roulettes très souples.

12²⁹

5 GRAND LIT DE BÉBÉ

Bâti et anse en tubes d'acier, à positions multiples. Cent. sécurité réglable.

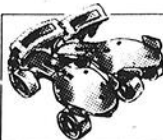
17⁶⁹

6 BARRIÈRE SÛRETÉ MOBILE

Ferme ouvertures de 24 à 38" de large.

7⁵⁹

BARRIÈRES FIXES POUR VÉRANDAS (comme ci-dessus)
Extensible à 4 pi. \$5.69; à 6 pi. \$6.79; à 8 pi. \$7.99



Patins à roulettes

Super-Speed double roul. billes. Pour 6 à 8 ans. La paire \$6.49
A partir de 8 ans. Pre \$7.95



Deux-roues Supercycle pour jeunes cyclistes
Mini-Mach 1

29⁹⁵
Comprend stabilisateurs amovibles

Pratique et économique. Pour passer du tricycle à la bicyclette sans chutes dangereuses. Peut être utilisé aussi bien par garçons et filles. Cadre tubes d'acier, fourche type moto et garde-boue chromés. Porte-bagages chromé derrière selle forme banane. Pneus gros relief. Enfants 4 à 6 ans.

Portez-le à votre compte Canadian Tire



POUR PETITS ET DÉJÀ GRANDS

Tricycle sport

Qualités Supercycle: fort cadre acier, guidon chrome, roue AV 12", roues AR 7 1/2". Pour 2-4 ans.

29⁴⁹

Comme ci-dessus: roue AV 16", AR 10". 4 à 6 ans.

32⁹⁹

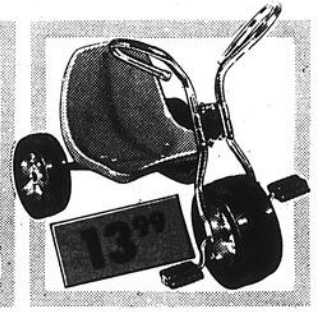


SUPERCYCLE À ROUES PLEINES

Mini-tricycle

Modèle sûr, sans rayons. Robuste fabrication acier, fourche à grosse tête 2". Marche-pied strié sur axe. Roue avant 10" sur roulement à billes, roues AR 6 1/2" sur roulements nylon. Semi-pneumatiques 3/4". Pour la joie des petits.

17⁴⁹

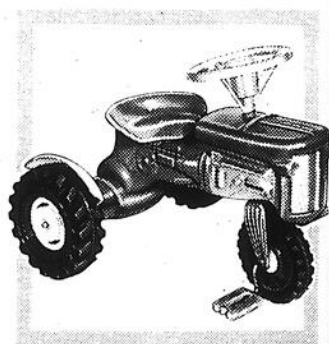


POUR LES TOUT PETITS

Mini-Buggy

Son premier véhicule! Modèle stable et surbaissé. Cadre, fourche et guidon papillon en tube d'acier chromé. Selle plastique moulé, large et solide. Grosses roues, avant 7".

13⁹⁹

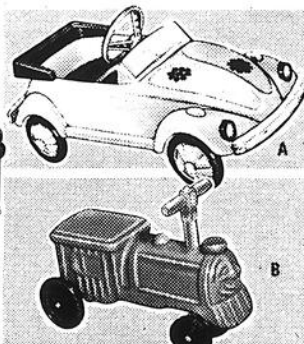


Tracteur Junior

À PÉDALES ET ANTIBASCULANT

844
MINI PRIX

Robuste fabrication de poly couleur. Grandes roues arrière à gros relief. Roues AR 8" et roues AV 6 1/4". Avertisseur fixe. Environ 22" hors tout.



A COCCINELLE MODÈLE RÉDUIT

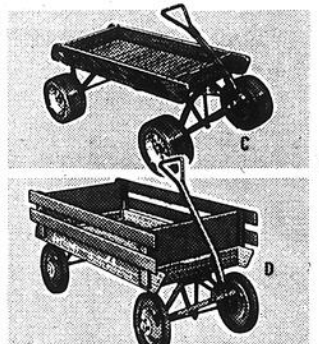
Caisse type VW en poly moulé sur robuste châssis acier. Phares à 2 piles "D" (en sus). Pédales à 5 réglages. Pour jusqu'à 5 ans. Long environ 39 1/2".

25⁹⁹

B LE TRAIN EST EN GARE!

Dégagez la voie! Le conducteur monte à califourchon et oriente ses roues avant par barre de direction. Modèle robuste promettant des heures de plaisir. En voiture!

3⁸⁸



C CHARIOT MAG-SPORT

Résistera aux jeux énergiques. Roues 'mag' à large semelle. Caisse bois dur verni à décor flammes. Bâti acier émaillé rouge. Caisse environ 12 1/2 x 32".

24⁴⁹

D CHARIOT JETLINER BOIS DUR

Pour transporter son "butin". Roues pleines 9" en acier. Env. 16x38". Sans les ridelles.

29⁹⁹

JETLINER JUNIOR (12 1/2 x 32") \$25.99

Collectionnez les BILLETS-BONIS AU COMPTANT



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

Lloyd J. Boivin Inc.

104 Boul. Bois-Francs Nord
758-1585 — Victoriaville